



## Conseil de sécurité

Cinquante-huitième année

*Provisoire*

### 4774<sup>e</sup> séance

Mardi 17 juin 2003, à 10 heures

New York

---

<i>Président :</i>	M. Lavrov . . . . .	(Fédération de Russie)
<i>Membres :</i>	Allemagne . . . . .	M. Pleuger
	Angola . . . . .	M. Gaspar Martins
	Bulgarie . . . . .	M. Tafrov
	Cameroun . . . . .	M. Tidjani
	Chili . . . . .	M. Muñoz
	Chine . . . . .	M. Wang Yingfan
	Espagne . . . . .	M. Arias
	États-Unis d'Amérique . . . . .	M. Negroponte
	France . . . . .	M. de La Sablière
	Guinée . . . . .	M. Traoré
	Mexique . . . . .	M. Pujalte
	Pakistan . . . . .	M. Khalid
	République arabe syrienne . . . . .	M. Wehbe
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord . . . . .	Sir Jeremy Greenstock

### Ordre du jour

La situation en Afghanistan

---

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et l'interprétation des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau C-154A.



*La séance est reprise à 15 h 10.*

**Le Président** (*parle en russe*) : L'orateur suivant inscrit sur ma liste est le représentant du Kazakhstan. Je l'invite à prendre place à la table du Conseil et à faire sa déclaration.

**M. Kazykhanov** (Kazakhstan) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, je voudrais d'abord vous remercier d'avoir convoqué cette réunion du Conseil de sécurité sur la situation en Afghanistan. Il s'agit d'une décision tout à fait opportune de tenir une réunion selon les modalités fournissant une plate-forme aux États Membres intéressés. Nous voulons tous que l'Afghanistan soit reconstruit et nous devons faire de notre mieux pour assurer une aide à ce pays qui souffre depuis trop longtemps.

Je voudrais remercier M. Guéhenno, Secrétaire général adjoint, et M. Costa, Directeur exécutif, pour leurs exposés détaillés sur la situation en Afghanistan.

Il faut louer le peuple afghan de ce qu'en dépit d'infrastructures complètement détruites et de nombreuses pertes en vies humaines durant une longue guerre, il entreprenne avec enthousiasme la tâche de construire une nouvelle société. Il est tout à fait encourageant de voir des changements et processus positifs dans le pays dans des domaines tels que la reconstruction nationale et la mise en place d'institutions.

Le travail est bien avancé en vue de convoquer une Loya Jirga constitutionnelle, qui promet de devenir l'événement politique majeur en Afghanistan au cours de cette année. La réforme de la fonction publique s'accélère, un système d'administration est mis en place aux plans national et local, et des efforts sont déployés pour préparer une réforme du secteur judiciaire. La Commission indépendante des droits de l'homme en Afghanistan enquête activement sur les violations des droits de l'homme. Plus de 4 millions de garçons et filles ont commencé une nouvelle année scolaire.

Le Gouvernement du Kazakhstan appuie les efforts désintéressés du Président afghan Hamid Karzaï, qui conduit le processus efficace de relèvement de l'Afghanistan, en étroite coopération avec le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Lakhdar Brahimi.

Nous sommes au point de départ d'un processus long et extrêmement complexe conduisant au rétablissement d'une paix crédible en Afghanistan. C'est pour cette raison qu'il est nécessaire de renforcer les efforts internationaux de maintien de la paix dans le pays, et ce pour prévenir un retour de la guerre civile.

Nous partageons pleinement les préoccupations exprimées par le chef de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA), M. Lakhdar Brahimi, face à la situation sécuritaire qui se dégrade en raison d'affrontements entre ethnies et factions, des activités accrues d'éléments liés aux Taliban et d'une économie basée sur la drogue. Tous ces facteurs entravent les efforts de reconstruction, la transformation politique du pays et le rétablissement de la primauté du droit.

Le Kazakhstan a toujours demandé un règlement rapide de la situation en Afghanistan. Nous continuons d'être convaincus que l'ONU doit jouer un rôle central dans les efforts internationaux visant à aider l'Afghanistan. Alors que le processus de règlement pacifique a atteint une phase concrète, le Gouvernement du Kazakhstan s'efforce d'élargir sa participation dans les activités politiques et économiques de la communauté internationale visant à reconstruire la société afghane.

Même si la situation politique en Afghanistan s'est quelque peu stabilisée, le pays continue d'être une source de nombreux défis et menaces. Dans ce contexte, le Kazakhstan est particulièrement préoccupé par la production et le trafic de drogues illicites. Malheureusement, l'Afghanistan continue d'être la principale source de drogues destinées aux marchés internationaux. En dépit des efforts de la communauté internationale, la production d'opium a atteint à nouveau en 2002 les niveaux élevés de jadis et, de ce fait, le transit de l'opium par les pays d'Asie centrale a augmenté. Il faut noter que le niveau élevé du trafic de drogues constitue une grave menace, non seulement pour notre région, mais aussi pour le monde entier. Nous sommes convaincus que tant que cette tendance alarmante persiste, le terrorisme international continuera d'avoir une source d'appui financier.

Nous estimons que pour combattre efficacement la menace des drogues existante, il est nécessaire d'adopter une approche globale pour régler ce problème, en assurant à l'ONU un rôle de coordination. Nous rendons hommage au Gouvernement afghan qui a

pris des mesures pour contrôler la culture du pavot. Une stratégie nationale de contrôle des drogues assure, comme solution de rechange, des formules d'encouragement économique pour les agriculteurs et renforce l'exercice de la justice dans le pays. Dans ce contexte, je voudrais souligner l'importance de convoquer une conférence sur le contrôle de drogues à Kaboul, qui contribuerait à la coordination des efforts visant à combattre la production illicite de drogues en Afghanistan.

Le Kazakhstan se félicite de la contribution de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime et du Programme des Nations Unies pour le contrôle international des drogues aux efforts visant à éliminer les drogues de façon durable, et il salue les résultats de la Conférence internationale sur les routes de la drogue de l'Asie centrale à l'Europe, tenue à Paris les 21 et 22 mai 2003.

Le Gouvernement du Kazakhstan accorde une grande importance à la signature en décembre 2002, par le Gouvernement afghan et les six pays voisins, de la Déclaration de Kaboul sur les relations de bon voisinage, par laquelle les sept signataires ont réaffirmé leur détermination de vaincre le terrorisme, l'extrémisme et le trafic de drogues.

Les discussions en cours nous permettent de dire que la production d'opium et l'existence d'une économie basée sur la drogue affectent la sécurité. Sans des mesures efficaces de contrôle, cette situation peut entraver les efforts de la communauté internationale visant à mettre fin à cette crise prolongée dans le pays et à instaurer la primauté du droit en Afghanistan. Nous devons mettre en place des mécanismes communs afin d'éliminer les canaux de trafic de drogues de l'Afghanistan, et ce, en affectant des ressources suffisantes aux programmes et projets de contrôle des drogues.

À cet égard, je voudrais mentionner les efforts importants déployés dans ce domaine par la Communauté d'États indépendants, l'Organisation de coopération de Shanghai, l'Organisation du Traité de sécurité collective et l'Organisation pour la coopération en Asie centrale.

Comme tout autre État de la région, le Kazakhstan s'intéresse au renforcement des « ceintures de sécurité » autour de l'Afghanistan en vue de prévenir le trafic de drogues illicites sur le territoire afghan et l'entrée des précurseurs en Afghanistan.

Nous pensons également que, dans la situation actuelle, il est impératif d'élaborer un programme des Nations Unies visant à combattre de façon systématique le commerce des drogues en Asie centrale. Dans ce contexte, il faut soutenir l'initiative prise par l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime de créer une structure de coopération régionale entre les pays d'Asie centrale.

Une aide efficace visant à renforcer la garde des frontières, les services de douane et ceux chargés de faire appliquer les lois dans les États se trouvant le long des routes de trafic de drogues en provenance d'Afghanistan, et à développer l'interaction entre les institutions chargées du contrôle des drogues au niveau régional, peut être un important facteur permettant d'empêcher le trafic de drogues en Afghanistan.

Nous approuvons les principales dispositions de la déclaration du Président du Conseil de sécurité sur le point en discussion et demandons à tous les autres États de l'appuyer.

Le Kazakhstan réaffirme son attachement aux efforts de la communauté internationale visant à mettre en oeuvre l'Accord de Bonn et se tient prêt à faire tout son possible pour contribuer à l'avènement d'un nouvel Afghanistan indépendant.

**Le Président** (*parle en russe*) : L'orateur suivant inscrit sur ma liste est le représentant du Tadjikistan. Je l'invite à prendre place à la table du Conseil et à faire sa déclaration.

**M. Alimov** (Tadjikistan) (*parle en russe*) : Je voudrais tout d'abord vous remercier, Monsieur le Président, d'avoir convoqué cette séance spéciale du Conseil de sécurité pour nous permettre d'examiner la situation en Afghanistan et de réfléchir à des mesures efficaces destinées à repousser cette menace mondiale que constituent les drogues en provenance de ce pays.

Voilà un an et demi que la société afghane, après 23 années de guerre, vit avec l'espoir de voir la paix et la stabilité durablement rétablies et de parvenir à une véritable réconciliation nationale et aux changements tant attendus sur lesquels les citoyens afghans font reposer leur avenir. Le Tadjikistan prend note avec satisfaction des progrès importants réalisés par le Gouvernement de M. Hamid Karzai pour ce qui est de la mise en oeuvre de l'Accord de Bonn, qui constitue l'un des éléments fondamentaux du retour à la vie normale et de la restauration d'une société civile en

Afghanistan, pays qui a souffert pendant de nombreuses années.

L'Afghanistan d'aujourd'hui, c'est notamment un million et demi de réfugiés et un demi-million de personnes déplacées qui doivent retourner dans leur lieu d'origine. C'est également 3 millions d'enfants, surtout des fillettes, qui retrouvent le chemin de l'école après en avoir été empêchés pendant tant d'années. L'Afghanistan, c'est aussi des cinémas et des théâtres qui ont rouvert leurs portes au public. Ce sont aussi des femmes qui participent de plus en plus activement à la reconstruction de leur pays. C'est la renaissance d'une vie politique ouverte à tous les Afghans, quelle que soit leur appartenance religieuse ou ethnique. L'Afghanistan d'aujourd'hui, c'est enfin un processus de plus en plus solide d'édification d'un État au sein duquel s'effectue un travail complexe de développement du principal corpus de droit, à savoir la nouvelle constitution du pays, et de préparation d'élections démocratiques, qui constitueront un véritable tournant dans ce nouveau chapitre de l'histoire de l'Afghanistan.

Nous avons tous vu combien il a été difficile d'obtenir ces résultats. Dans le même temps, nous ne pouvons fermer les yeux sur le fait que de nombreux problèmes restent non résolus dans ce pays, concernant surtout la garantie de la sécurité et la primauté du droit. Les adversaires de la politique de cette nouvelle administration continuent d'élaborer toute sorte de plans pour saper le processus de paix en Afghanistan. Ces forces comptent sur le fait que tant que le Gouvernement n'est pas encore assez fort pour que l'Afghanistan puisse véritablement aller jusqu'au bout du changement. Elles échafaudent des stratégies pour ramener la société afghane à sa récente période sombre, à l'autorité arbitraire et à l'avilissement de l'individu.

Si la situation venait à évoluer ainsi, la déception serait immense non seulement pour des millions de femmes et d'hommes afghans qui ont respiré le vent de la liberté et ont vécu avec l'espoir d'un redressement économique et d'une reconstruction politique rapides, mais également pour l'ensemble de la communauté internationale. C'est en somme la capacité de la communauté internationale qui est mise à l'épreuve, sa capacité de fournir non seulement une assistance politique et financière aux autorités afghanes, mais aussi sa capacité de concrétiser ses premiers

engagements de promouvoir la paix et la sécurité dans ce pays ainsi que la stabilité dans la région tout entière.

Rétablir la paix et promouvoir la stabilité et la réconciliation nationale dans ce pays, dont le gouvernement repose sur un processus de paix fragile, est une tâche extrêmement redoutable. Sans l'appui de la communauté internationale, il sera pratiquement impossible de s'en acquitter. Le Tadjikistan comprend parfaitement cet état de fait et continuera d'accroître son appui et son aide aux efforts de l'administration du Président Hamid Karzai. En ce moment de transition tout à fait crucial et décisif pour l'Afghanistan, nous appelons la communauté internationale à ne pas oublier les besoins du peuple afghan et à soutenir les autorités afghanes légitimes avec une vigueur renouvelée afin d'imprimer un nouvel élan au processus politique dans ce pays.

Ceci est particulièrement important étant donné que des éléments hostiles au Gouvernement de l'Afghanistan et à la communauté internationale, notamment ce qui reste du mouvement Taliban, s'ingénient à déstabiliser la société afghane. Les activités des groupes armés sont de plus en plus intrépides. Nous assistons avec une préoccupation particulière à ces actes de terrorisme en Afghanistan, notamment contre le personnel international et la Force internationale d'assistance à la sécurité (FIAS).

Ces actes destructeurs sont intensifiés par ceux qui contrôlent et encouragent le développement et la production des stupéfiants en Afghanistan, notamment par un réseau des groupes appartenant au crime international organisé et par des organisations terroristes. Les opérations de lutte contre le terrorisme menées dans le pays sont loin d'avoir détruit la structure bien organisée du commerce des stupéfiants établie par les Taliban. Les principaux entrepôts, fournisseurs et laboratoires de production d'héroïne n'ont pas souffert. La machine infernale de production de l'héroïne travaille à plein régime. Les bénéfices de ce trafic en Afghanistan se sont élevés pour la seule année 2002 à 1,2 milliard de dollars. Ces revenus illicites sont pratiquement du même ordre que le montant de l'aide internationale accordée à l'Afghanistan.

Il y a 10 ans, le Tadjikistan effectuait pour la première fois une saisie de 38 kilogrammes d'opium en provenance d'Afghanistan et c'est en 1996 que les premiers 6 kilogrammes d'héroïne afghane ont pu être

retirés du marché illégal. Depuis lors le Tadjikistan, qui a une frontière de 1 500 kilomètres avec l'Afghanistan et se trouvait autrefois situé sur la grande route de la soie, se retrouve désormais, du fait de sa situation géopolitique, au carrefour de la grande « route de l'opium », le long de laquelle les principaux cartels internationaux de la drogue exportent l'héroïne d'un continent à l'autre.

Le Tadjikistan est pleinement conscient de la gravité et de l'ampleur de la menace que posent les drogues en provenance d'Afghanistan, une menace qui est étroitement liée aux activités du terrorisme international qui sont financées par des revenus illégaux. Le contrôle des stupéfiants fait l'objet d'une attention particulière de mon gouvernement et le Président du pays, M. Emomali Rakhmonov, en a fait l'un des objectifs prioritaires de la politique de l'État. Chaque année, nous renforçons notre coopération bilatérale et multilatérale à cet égard surtout dans le cadre de la Communauté d'États indépendants, de l'Organisation de coopération de Shanghai et l'Organisation du Traité de sécurité collective. Nous renforçons également notre coopération avec l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime.

Au cours de ces dernières années, le Tadjikistan est devenu l'un des boucliers les plus importants et les plus fiables contre le transit de la drogue produite en Afghanistan et destinée à la Russie, à l'Europe et aux États-Unis. Depuis 1999, les services de détection et de répression du crime du Tadjikistan ainsi que le Groupe des frontières du Service fédéral des frontières de la Fédération de Russie ont pu saisir, au Tadjikistan, plus de 25 tonnes de dérivés d'opium, dont 14 tonnes d'héroïne. Cette quantité saisie, en fonction des tarifs moyens de gros dans les pays d'Europe occidentale, où l'héroïne afghane représente environ 90 % de l'offre totale, équivaut à une somme de près d'un milliard de dollars. On peut donc dire que grâce à l'action conjointe des services d'ordre du Tadjikistan et du Service fédéral des frontières de la Fédération de Russie, plus de 13 millions d'habitants de notre terre se sont vu épargner cette dangereuse rencontre avec la « mort blanche ».

Aujourd'hui, le Tadjikistan saisit plus de 80 % de l'héroïne et de l'opium issus du commerce illicite dans la région de l'Asie centrale et plus de 70 % dans les pays appartenant à la Communauté d'États indépendants. D'après les données de l'Organisation des Nations Unies, notre pays occupe la quatrième

place s'agissant des saisies d'héroïne et à la troisième place pour ce qui est des saisies d'opium pur. Ces succès sont dus non seulement aux efforts conjugués des instances tadjikes chargées du maintien de l'ordre et du service des frontières de la Russie, mais aussi aux efforts des États donateurs qui ont généreusement fourni une aide financière et technique, notamment par le biais de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, que nous nous félicitons vivement.

Malgré les nombreux succès remportés dans la lutte contre la contrebande de stupéfiants à la frontière tadjiko-afghane et au Tadjikistan, nous ne pouvons pas affirmer que le cordon de sécurité contre les stupéfiants est efficace à 100 %. Dans les zones frontalières de l'Afghanistan, des douzaines de laboratoires continuent de produire de l'héroïne, dont des tonnes attendent d'être acheminées sur la route de la mort vers l'Europe et l'Amérique. Sous la cendre encore chaude du régime barbare des Taliban couve un feu qui fait peser un danger sur la sécurité internationale et régionale.

L'acuité du problème de la drogue en Afghanistan commande que l'on élabore une stratégie internationale adéquate prévoyant des mesures spécifiques, pertinentes et suffisantes pour lutter contre les stupéfiants en Afghanistan et au-delà. Nous souscrivons pleinement aux évaluations faites aujourd'hui au Conseil de sécurité, et nous estimons qu'un résumé du débat d'aujourd'hui pourrait tenir lieu de base à l'élaboration de cette stratégie. Nous sommes d'avis que, tout en continuant à mettre en place et à renforcer le cordon de sécurité contre les stupéfiants autour de l'Afghanistan, la communauté internationale doit intensifier son aide aux autorités afghanes qui luttent contre la culture du pavot à opium et la production de la drogue en Afghanistan.

Nous devons également faire des propositions nouvelles et novatrices pour les agriculteurs afghans qui se livrent à la culture du pavot à opium. En outre, un appui ciblé aux instances chargées des douanes, des frontières et du maintien de l'ordre des États limitrophes de l'Afghanistan s'avèrerait très efficace. La preuve en est donnée par le succès des programmes internationaux de lutte contre le commerce illicite de drogues qui ont été mis en oeuvre au Tadjikistan. Une autre composante tout aussi importante de la stratégie future serait de constituer une base de données unifiée comprenant des informations sur les personnes et les organisations qui ont perpétré des crimes liés aux stupéfiants afghans. Nous devons accorder toute

l'attention nécessaire à la question de l'origine des précurseurs chimiques et de leur acheminement en Afghanistan.

Pour terminer, je tiens à souligner que la bête immonde de l'héroïne ne peut être neutralisée que grâce à une coalition de tous les pays voisins, avec l'appui des États-Unis, de la Fédération de Russie, de l'Union européenne et du Japon, qui, à travers le rôle de coordination de l'Organisation des Nations Unies, peuvent mettre en oeuvre une stratégie internationale pour lutter contre le trafic illicite des stupéfiants afghans. Au Tadjikistan, nous sommes convaincus que ce n'est que par la résistance collective au danger mondial de la drogue en provenance de l'Afghanistan que ce pays aura la possibilité de se libérer une fois pour toutes de l'héritage de l'héroïne légué par les Taliban, d'instaurer l'harmonie et la stabilité nationales, et d'apporter sa contribution à la défense de la paix et de la sécurité dans la région.

**Le Président** (*parle en russe*) : L'orateur suivant est le représentant de la République islamique d'Iran. Je l'invite à prendre place à la table du Conseil et à faire sa déclaration.

**M. Zarif** (République islamique d'Iran) (*parle en anglais*) : D'emblée, je tiens à m'associer aux orateurs précédents pour vous exprimer, Monsieur le Président, notre reconnaissance pour la tenue de la présente séance, et également au Secrétaire général adjoint Guéhenno et au Directeur exécutif Costa pour leurs exposés de ce matin.

Plus de 18 mois après l'effondrement des Taliban, l'Afghanistan continue de languir dans une incertitude singulière entre la guerre et la paix. L'éviction des Taliban et d'Al-Qaïda du pouvoir et la mise en place de l'Autorité intérimaire – ainsi que ses succès aussi louables qu'importants – ont certes été encourageantes et ont représenté une source de réconfort pour les Afghans, pour la région et pour la communauté internationale dans son ensemble, il reste pourtant à ce pays à trouver la voie irréversible vers la stabilité et la normalité. Il faut encore étendre l'autorité du Gouvernement central à l'ensemble de l'Afghanistan. L'insécurité dans tout le pays – y compris dans la capitale – demeure un problème sous-jacent. L'attentat-suicide à la bombe perpétré récemment à Kaboul contre les troupes allemandes, qui a malheureusement causé la mort de quatre soldats, n'était que le dernier d'une longue série. Les problèmes de sécurité

persistants sont particulièrement préjudiciables, car le processus prévu par l'Accord de Bonn – rédaction et adoption d'une nouvelle constitution et tenue d'élections générales – doit être achevé avant juin prochain. Ces problèmes ont également découragé les investissements nationaux et étrangers, freinant ainsi le relèvement économique du pays.

Les effets de l'insécurité persistante, associés à un manque de fonds suffisants pour la reconstruction, ont entraîné une tendance négative en Afghanistan. Pour inverser cette tendance, une forte augmentation de l'aide internationale est indispensable, en particulier pour ce qui est de donner des moyens d'action à la nouvelle armée afghane, qui ne compte que 4 000 à 5 000 soldats stationnés principalement autour de Kaboul – bien en deçà des 70 000, voire plus, prévus. En conséquence, la dépendance du Gouvernement central vis-à-vis des commandants locaux pour le maintien de l'ordre s'est faite aux dépens de l'autorité centrale et est au coeur d'un certain nombre de problèmes.

Le peuple afghan et ses voisins – qui ont subi des pertes immenses pendant plus de 20 ans du fait de l'anarchie et de l'instabilité en Afghanistan – attendent de la communauté internationale qu'elle ne se dérobe pas à ses engagements à l'égard des Afghans. Agir autrement équivaldrait à abandonner l'Afghanistan au chaos, exposant le pays au risque que les Taliban et Oussama ben Laden s'y réinstallent et le transforment de nouveau en une base pour leurs opérations terroristes.

D'ores et déjà, les preuves d'une reprise d'activités abondent en Afghanistan : les Taliban, Al-Qaïda et le groupe d'Hekmatyar se sont réorganisés. Ces deux dernières semaines, ils ont lancé 20 opérations contre les forces de sécurité et les personnes loyales au Gouvernement, au moyen d'engins et d'explosifs de plus en plus mortels et sophistiqués. Bien qu'elles soient davantage concentrées dans les provinces de l'est, elles visent de plus en plus les régions du centre de l'Afghanistan. Leur direction de plus en plus centralisée et visible – comprenant des dirigeants anciens et nouveaux – se montre plus virulente et intervient activement dans les médias, incitant les Afghans à s'opposer au Gouvernement central. La liste est loin d'être exhaustive.

Mon pays, en tant que l'un des voisins de l'Afghanistan, est particulièrement préoccupé par l'augmentation constante de la production d'opium en Afghanistan. Malgré les efforts louables du Président Karzaï et de son Administration, ainsi que ceux du système des Nations Unies, l'Afghanistan continue d'être le principal centre de production illicite d'opium dans le monde, et, comme l'affirmait le Secrétaire général dans son dernier rapport (S/2003/33), la culture du pavot somnifère et la production et le trafic de drogues demeurent une préoccupation majeure pour les autorités nationales et la communauté internationale.

Il ne fait aucun doute que l'insécurité et le trafic de drogues en Afghanistan se renforcent mutuellement et contribuent à leur tour au terrorisme et à d'autres formes de criminalité transnationale. Dans le monde entier, la ligne de démarcation entre la criminalité organisée et le terrorisme mondial est devenue impossible à discerner, et leurs liens se sont resserrés ces 10 dernières années. La prise de conscience de cette réalité devrait amener les gouvernements à revoir leur stratégie en matière de lutte contre le terrorisme et le trafic de drogues.

Nous appuyons l'idée de promouvoir, sous les auspices de l'Organisation des Nations Unies, une stratégie globale de lutte contre la drogue basée sur une coopération étroite entre les parties intéressées et l'Administration intérimaire afghane. Dans l'intervalle, nous pensons qu'une telle stratégie globale devrait être inclusive et rassembler tous les acteurs et parties intéressées – y compris la société civile et les gouvernements – représentant les pays de source, de transit et de destination. Cette stratégie devrait également tenter d'aborder tous les aspects du problème, à savoir la culture de l'opium, le traitement des drogues, le trafic et la toxicomanie.

Le problème concerne tout autant le volet de l'offre que celui de la demande. L'insécurité en Afghanistan, que j'ai évoquée tout à l'heure, et l'effondrement de l'infrastructure économique dans ce pays, qui donnent lieu à un chômage généralisé et au manque d'activités économiques, figurent parmi les principaux problèmes à aborder pour ce qui est de l'offre. Ainsi, la reconstruction de l'Afghanistan devrait être effectivement entreprise. Les cultures de substitution exigent un système de crédit. Il convient de former, d'équiper et de financer un organisme afghan de lutte contre la drogue. Ce sont là certaines des mesures requises s'agissant du volet de l'offre. À

l'évidence, l'administration afghane, en tant qu'entité nouvellement constituée, ne saurait entreprendre toutes ces mesures seule et a donc besoin d'une aide multiforme.

La lutte contre le trafic de drogues nécessite une assistance en faveur des pays de transit pour leur permettre de renforcer les capacités nécessaires pour intercepter les cargaisons de stupéfiants. Il convient de fournir à ces pays une assistance dans de multiples domaines, tels que l'information et la mise en commun du renseignement, ainsi que de nouvelles méthodes et technologies en matière de détection et de communications. Et il ne fait aucun doute que si l'on traite le problème à la source et dans les pays de transit, cela sera beaucoup moins onéreux pour les pays de destination.

Cependant, il est évident que si l'on ne réussit pas à réduire considérablement la demande, la lutte contre les trafiquants ne pourra porter ses fruits. Tant qu'il y aura des perspectives d'énormes bénéfices, le commerce mortel de la drogue restera très difficile à éliminer. Indéniablement, la diminution éventuelle de l'offre, quand des mesures auront été prises dans les pays de source et de transit, ne débouchera que sur une augmentation du prix des drogues, ce qui constitue une motivation supplémentaire pour les producteurs et les trafiquants.

La République islamique d'Iran, en tant que pays voisin de l'Afghanistan, est une des principales routes de transit pour l'acheminement des stupéfiants en Occident. Dans le même temps, l'Iran est devenu lui-même un pays de destination. En conséquence, nous avons toujours accordé une importance primordiale à la lutte contre le trafic de drogues et exhorté la communauté internationale à nous prêter concours dans cette entreprise. Comme il a été reconnu dans le dernier rapport du Secrétaire général, l'Iran traite le problème à son origine en fournissant des ressources pour des travaux publics qui nécessitent une main-d'oeuvre importante et des projets de création d'infrastructure en Afghanistan. En outre, nous avons fourni une aide au Gouvernement afghan de multiples manières, y compris l'investissement dans les cultures de substitution, la formation en Iran d'agents afghans chargés du maintien de l'ordre, la formation et l'équipement d'organismes afghans chargés du maintien de l'ordre dans cinq provinces afghanes et la construction de 25 postes de garde pour le Gouvernement afghan. D'après nos évaluations, le

montant total des contributions iraniennes aux divers projets de reconstruction de l'Afghanistan a dépassé 68 millions de dollars à la date de mars 2003.

Mon pays a payé un très lourd tribut humain et matériel dans sa lutte contre le trafic de drogues. De ce fait, l'Iran a toujours figuré au premier rang mondial pour ce qui est des saisies de drogues. Étant donné que l'Iran est un pays de destination, ses organismes mettent en oeuvre diverses initiatives pour s'attaquer à la toxicomanie. La communauté internationale pourra toujours compter sur notre volonté de contribuer efficacement à la lutte mondiale contre le trafic de stupéfiants.

**Le Président** (*parle en russe*) : Le prochain orateur inscrit sur ma liste est le représentant de la Grèce. Je l'invite à prendre place à la table du Conseil et à faire sa déclaration.

**M. Vassilakis** (Grèce) (*parle en anglais*) : J'ai l'honneur de prendre la parole au nom de l'Union européenne (UE). Les pays candidats – Chypre, l'Estonie, la Hongrie, la Lettonie, la Lituanie, Malte, la Pologne, la République tchèque, la République slovaque et la Slovénie; les pays associés – la Bulgarie, la Roumanie et la Turquie; ainsi que le pays de l'Association européenne de libre-échange membre de l'Espace économique européen, l'Islande, souscrivent à cette déclaration.

Malgré les progrès remarquables qui ont été réalisés en Afghanistan depuis l'Accord de Bonn, il reste encore des tâches considérables à conduire. L'Union européenne se félicite des efforts déployés par le gouvernement du Président Karzai pour mettre en oeuvre l'Accord et demeure fermement engagée à aider l'Administration afghane à cette fin. Nous appuyons également l'Organisation des Nations Unies, en particulier M. Brahimi, pour les tâches importantes qu'ils accomplissent dans ce pays. À cet égard, le Représentant spécial de l'Union européenne en Afghanistan, M. Francesc Vendrell, a également un rôle particulier à jouer.

Néanmoins, il reste beaucoup à faire pour assurer une paix et une sécurité viables et durables. La phase de l'après-conflit représente toujours un défi considérable. Cela est d'autant plus vrai en Afghanistan qu'il s'agit d'un des pays les plus pauvres du monde. Ce pays a connu plus de 20 années de guerres, de conflits et de catastrophes naturelles. Il est indispensable que la communauté internationale

participe pleinement à la reconstruction économique et institutionnelle de ce pays et appuie sans réserve le processus politique qui sous-tend la reconstruction. La signature de la Déclaration de Kaboul sur les relations de bon voisinage signée en décembre dernier a également souligné l'importance d'une coopération régionale pacifique et constructive.

L'absence de sécurité continue d'être un problème très préoccupant. Nous déplorons les pertes en vies humaines, telles que celles subies récemment par deux pays européens, l'Espagne et l'Allemagne, dans le cours de leurs activités militaires au titre de la Force internationale d'assistance à la sécurité (FIAS).

En guise de contribution à ce secteur vital, de nombreux États membres de l'Union européenne jouent un rôle important dans le déploiement de la FIAS, qui est en grande partie composée de soldats des pays de l'Union européenne et qui a considérablement amélioré la situation sécuritaire à Kaboul et dans les environs. Les États membres de l'Union européenne participent d'autre part activement aux efforts de réforme du secteur sécuritaire afghan par le renforcement de l'armée et de la police nationales afghanes, y compris les unités de lutte contre les stupéfiants et la police des frontières ainsi que de la formation et la réforme de l'appareil judiciaire. La réforme du secteur de la sécurité, y compris la restructuration des Ministères de la défense et de l'intérieur et des organismes de renseignement, est d'une importance primordiale pour la viabilité du processus de désarmement, démobilisation et réinsertion qui doit commencer bientôt – en juillet 2003.

Une autre tâche importante consiste à assurer le fonctionnement des institutions actuelles et nouvelles de manière efficace, transparente et responsable et à étendre leur influence aux provinces. L'Union européenne a pris un engagement à long terme d'aider à créer un État afghan viable fondé sur la démocratie, la primauté du droit et les normes universelles des droits de l'homme, y compris les droits fondamentaux des femmes. À cette fin, l'Union européenne souligne son appui aux activités de la Commission indépendante des droits de l'homme en Afghanistan.

À cet égard, nous notons que la viabilité future de l'État afghan dépendra dans une grande mesure de son gouvernement, qui devra être à large assise, pleinement représentatif et reconnu pour tel par la majorité de la

population afghane. Le processus imminent de la Loya Jirga constitutionnelle, qui aboutira à l'adoption d'une nouvelle Constitution en octobre, et les élections nationales qui doivent avoir lieu au plus tard en juin 2004, auront une importance fondamentale pour l'avenir politique de l'Afghanistan. L'Union européenne souligne l'importance qu'elle accorde aux préparatifs de la nouvelle Constitution afghane et la tenue d'élections démocratiques en Afghanistan, tel que prévu dans l'Accord de Bonn. La nouvelle Constitution afghane devrait être la pierre angulaire du développement d'une société afghane démocratique. L'Union européenne appuie fermement le rôle de l'Organisation des Nations Unies dans les préparatifs des élections et souligne qu'il est important d'appuyer le processus conduisant à ces élections.

L'Union européenne est pleinement engagée à fournir une contribution substantielle à la reconstruction de l'Afghanistan, ayant été l'un des donateurs clefs dès le début du processus. Le montant total des engagements pris pour 2002 par l'Union européenne – à savoir les États membres plus la Commission – était d'environ 850 millions d'euros. À ce jour, 800 millions d'euros ont été décaissés. Les annonces de contributions de l'Union européenne pour la période allant de 2002 à 2006 sont de l'ordre de 2 milliards 250 millions de dollars, soit environ 45 % du montant total des contributions annoncées en janvier 2002 à la Conférence des donateurs de Tokyo. L'Union européenne a financé environ un tiers des dépenses budgétaires actuelles du Gouvernement afghan, soutenant ainsi directement les ressources budgétaires pour les enseignants, le personnel infirmier, la police, les administrateurs et l'infrastructure gouvernementale.

Les États membres de l'Union européenne ont assumé des rôles de premier plan dans des domaines cruciaux de l'assistance administrative et technique. La Commission européenne a également assuré une assistance technique pour le relèvement et la reconstruction en mettant l'accent sur la réforme du secteur public et le soutien budgétaire, le développement rural, la sécurité alimentaire, la reconstruction des infrastructures, en particulier l'axe Kaboul-Djalalabad-Torkham et les soins de santé de base.

L'Union européenne note la grave absence de fonds pour le budget et exhorte les donateurs à envisager des moyens de combler le fossé, notamment

en concrétisant en temps voulu les annonces de contributions faites à Tokyo. L'Union encourage l'allocation des ressources d'aide au développement de manière à renforcer le rôle du gouvernement central et à faire en sorte qu'un dividende tangible de la paix atteigne l'ensemble de la population afghane aussi rapidement que possible.

Outre son rôle de premier plan dans l'effort de reconstruction, l'Union européenne est une source importante d'aide humanitaire pour le peuple afghan. Les contributions de l'Union européenne au cours de 2002 ont représenté au total 650 millions de dollars et portent sur des programmes allant de l'aide alimentaire – par le biais du Programme alimentaire mondial – aux soins de santé d'urgence, aux services de l'eau et de l'assainissement – par l'intermédiaire de l'ONU et d'organisations non gouvernementales.

En plus des tâches immédiates de stabilisation et de reconstruction, l'un des objectifs principaux de l'assistance de l'Union européenne à l'Afghanistan est d'améliorer la disponibilité et l'accès aux vivres et de promouvoir des solutions de rechange à la production du pavot. L'Union européenne est fermement convaincue que la production et le trafic de drogues sapent les efforts de développement, déstabilisent les systèmes politiques, engendrent la corruption, alimentent la criminalité organisée et pourraient même financer des activités terroristes. La contrebande d'opiacés et de cannabis affaiblit la stabilité économique et sociale des pays et compromet la paix et la sécurité de l'ensemble de la région.

Nous sommes engagés à coordonner notre assistance avec le Royaume-Uni, qui dirige les efforts internationaux de lutte contre les stupéfiants afin d'aider le Gouvernement afghan à éliminer la culture, le traitement et le trafic d'opiacés. Nous reconnaissons également que les efforts internationaux déployés pour s'attaquer au problème de la drogue font intervenir aussi bien des priorités et des préoccupations en matière de développement qu'une réduction de la demande et le renforcement des capacités de maintien de l'ordre. Nous devons également nous concentrer sur les routes de la drogue, car la lutte antidrogue doit être géographiquement globale et traiter simultanément des problèmes de la production, du trafic et de la consommation à toutes les étapes des itinéraires qu'empruntent les drogues des producteurs aux consommateurs.

Nous soulignons la nécessité d'une intensification de la coopération avec le Gouvernement afghan pour mettre en oeuvre la stratégie nationale afghane de contrôle des drogues. Nous devrions également aider à transformer l'économie de l'Afghanistan en une économie fonctionnant normalement, sans lien avec la drogue. L'intégration de la lutte contre la drogue dans des politiques cohérentes et durables de développement dans les pays de production et de trafic devrait constituer une priorité. Le problème de la drogue doit être traité comme faisant partie d'un ensemble plus vaste de questions de développement et de bien-être des populations, qui inclurait tant la réduction de la pauvreté que des considérations de santé publique.

Enfin, la communauté internationale doit redoubler d'efforts pour aider le Gouvernement afghan à s'acquitter de son engagement de défendre le droit international et d'offrir un meilleur avenir à son peuple qui souffre depuis si longtemps.

**Le Président** (*parle en russe*) : L'orateur suivant inscrit sur ma liste est le représentant du Japon.

**M. Haraguchi** (Japon) (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Monsieur le Président, d'avoir convoqué cette séance consacrée à la situation sécuritaire et aux questions du contrôle des drogues en Afghanistan.

Malgré les mesures prises tant par le Gouvernement que par la communauté internationale pour éradiquer la culture du pavot, on s'attend une fois de plus à ce qu'en 2003, l'Afghanistan soit le premier producteur mondial d'opium. Ceci signifie qu'une quantité importante de drogues sera exportée d'Afghanistan de manière illicite, ce qui provoquera de nombreux actes criminels et fera de très nombreuses victimes dans diverses parties du monde. En outre, cela signifie que le rétablissement de la sécurité publique et la consolidation de la paix en Afghanistan seront compromis. La culture du pavot et le trafic de drogues enrichissent les seigneurs de guerre provinciaux et leur fournissent les moyens de défier l'autorité du gouvernement central. C'est là un problème très grave. Nous devons avoir à notre disposition des mesures efficaces de lutte contre les stupéfiants, mesures qui contribueront à la mise en place de l'autorité du gouvernement central en sapant la base financière des seigneurs de guerre et en contribuant ainsi à l'amélioration de la sécurité et à la consolidation de la paix.

À cet égard, je voudrais faire les observations suivantes. Premièrement, nous appuyons énergiquement la stratégie nationale afghane décennale de contrôle des drogues, mise au point par le Gouvernement afghan. Nous nous félicitons également de l'initiative prise par le Royaume-Uni en sa qualité de pays chef de file dans ces efforts. Un contrôle réussi des drogues dépend non seulement de programmes efficaces en ce qui concerne les agriculteurs et le renforcement des capacités des forces de l'ordre, mais aussi de la réduction de la pauvreté, car bien souvent c'est la pauvreté qui est à l'origine du problème de la drogue. Pour améliorer la situation économique générale du pays, en particulier dans les zones rurales, ce qui, selon nous, permettra aux agriculteurs de ne plus dépendre de la culture du pavot, le Japon, pour sa part, continue de mettre en oeuvre un plan global de développement régional, appelé l'initiative Ogata. Au titre de ce plan, des projets sont menés à bien dans des domaines tels que la formation de revenu, les soins médicaux, l'assainissement, le renforcement des capacités pour l'éducation et des projets de reconstruction des infrastructures à forte intensité de main-d'oeuvre.

Deuxièmement, ne se limitant pas à promouvoir l'éradication du pavot et à lutter contre le trafic de drogues à l'intérieur de l'Afghanistan, il faut également aborder le problème dans une perspective régionale. Les drogues produites en Afghanistan sont exportées de façon illicite par voies terrestres vers des marchés étrangers. Il est donc essentiel que les États voisins contrôlent efficacement leurs frontières et coupent les routes du trafic sur leur territoire. Nous nous félicitons des diverses initiatives et mesures prises à cet égard par les États voisins tels que le Pakistan, l'Iran et le Tadjikistan. Le Japon a appuyé les activités du Programme des Nations Unies pour le contrôle international des drogues (PNUCID) dans ces pays, et il y a contribué.

Troisièmement, le contrôle de toutes les drogues doit être renforcé au niveau mondial. À moins de contrôler l'offre et la demande de drogues à l'échelle mondiale, il sera impossible de contrôler le trafic de drogues. Il faut donc accroître l'échange d'informations entre les autorités douanières, ainsi que la coopération entre services de détection et de répression.

Quatrièmement, comme je l'ai mentionné au tout début de mon intervention, les drogues ont une incidence sur la sécurité publique; il semble donc

logique que les mesures visant à renforcer la sécurité publique nous amènent aussi à adopter des mesures efficaces de lutte contre les stupéfiants. À cet égard, le succès du désarmement, de la démobilisation et de la réinsertion des anciens combattants, ainsi que la mise en place d'une armée nationale et d'une force de police afghane crédibles, renforcera l'efficacité des efforts de contrôle des drogues.

Dans ce cadre, je tiens à souligner combien il importe d'appuyer le processus de DDR, qui va être engagé le 22 juin, d'après l'annonce du Président Karzaï. Il est encourageant de constater qu'il s'est également engagé à avoir terminé le processus de désarmement et de démobilisation d'ici à la tenue des élections, en juin prochain. Le Japon et l'ONU prennent la tête de ce processus et déploient de grands efforts pour en assurer le succès. Parmi les défis à relever il faut : assurer la neutralité de l'unité de désarmement mobile; établir un système international de vérification; assurer la sécurité publique; réformer le Ministère de la défense et renforcer le projet de réinsertion. Nous apprécions hautement la coopération des pays qui ont envoyé ou sont prêts à envoyer des équipes provisoires de reconstruction dans les provinces. Nous invitons instamment la communauté internationale à coopérer pleinement au processus de DDR, qui est indispensable pour l'amélioration des conditions globales de sécurité dans le pays, pour la consolidation du processus de paix et pour la reconstruction et le relèvement de l'Afghanistan.

Avec l'apparition de nouvelles affaires urgentes dans d'autres zones, telles que l'Iraq et le Moyen-Orient, il y a lieu de se préoccuper que l'attention de la communauté internationale ait tendance à se détourner de l'Afghanistan. Mais nous devons savoir que si nous ne parvenons pas à établir la paix dans ce pays, cela pourrait avoir également des répercussions sur les processus de paix d'autres régions. Dans cette phase extrêmement délicate où va maintenant entrer le processus de paix en Afghanistan – avec, bientôt, la Loya Jirga constitutionnelle et les élections de l'année prochaine –, les conditions de sécurité publique restent très précaires. Notre appui au processus de paix ne doit pas se borner aux gestes faits aux moments où la situation en Afghanistan est le centre de l'attention mondiale. Nous devons honorer les engagements que nous avons pris jusqu'à ce que l'Afghanistan connaisse vraiment la liberté, la démocratie et la paix.

**Le Président** (*parle en russe*) : L'orateur suivant inscrit sur ma liste est le représentant de l'Ukraine. Je l'invite à prendre place à la table du Conseil et à faire sa déclaration.

**M. Kuchinsky** (Ukraine) (*parle en anglais*) : Je voudrais tout d'abord vous féliciter, Monsieur le Président, d'avoir assumé la présidence du Conseil de sécurité pour le mois de juin. Je voudrais également adresser nos sincères compliments à votre prédécesseur, l'Ambassadeur Munir Akram, du Pakistan, pour l'excellente façon dont il a présidé le Conseil au cours du mois de mai.

Je saisis cette occasion pour vous remercier, Monsieur le Président, d'avoir organisé ce débat public. Ma délégation exprime sa gratitude au Secrétaire général adjoint, M. Jean-Marie Guéhenno, ainsi qu'au Directeur général du Bureau des Nations Unies à Vienne et Directeur exécutif de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, M. Antonio Maria Costa, de leurs exposés très complets et fouillés sur la question, qui viennent à point nommé. Je tiens une fois de plus à les assurer de tout le soutien et de toute l'aide dont mon gouvernement est capable dans leur tâche difficile.

La normalisation de la situation en Afghanistan et la réintégration de ce pays dans le concert des nations en tant qu'État souverain, stable, fiable et pacifique coexistant en harmonie avec ses voisins sont des conditions *sine qua non* de la stabilité et de la sécurité régionales. L'Ukraine se félicite des progrès obtenus depuis l'Accord de Bonn et l'engagement pris par l'Administration de transition de l'Afghanistan de se fixer des priorités claires en ce qui concerne le relèvement du pays et sa reconstruction et de préparer la tenue d'élections générales pour la deuxième moitié de 2004. Nous assurons également le Président Karzaï de notre appui dans les efforts qu'il déploie pour promouvoir la réconciliation nationale, pour mettre en place une nouvelle armée et des structures de maintien de l'ordre et pour remettre sur pied l'économie nationale.

En revanche, nous restons profondément préoccupés par les difficultés que continue de rencontrer le pays, notamment sur le plan de la sécurité intérieure. Certains progrès, tels que les consultations publiques dans le cadre du processus d'élaboration de la Constitution, la décision toute récente du Conseil national de sécurité de remettre tous les revenus

douaniers au Gouvernement central, l'avancement des préparatifs du recensement national et les réformes judiciaires et administratives, pourraient être remis en question par l'insécurité et le refus que continuent d'opposer les chefs locaux au désarmement et à l'allégeance au Gouvernement central.

L'Ukraine est gravement préoccupée par l'escalade des activités terroristes et subversives dans le pays et elle condamne fermement tous les actes de violence et d'intimidation visant du personnel humanitaire et du personnel des Nations Unies. J'adresse nos sincères condoléances aux familles endeuillées par les attentats.

L'Administration de transition afghane, avec l'appui de l'ONU, doit prendre d'urgence des mesures pour améliorer les conditions de sécurité, condition sine qua non d'un retour à l'état de droit, du respect des droits de l'homme, de la progression des efforts de reconstruction et du succès des processus politiques complexes en cours. À cet égard, il convient d'accorder une priorité particulière, à notre sens, à un autre aspect important de la réforme du secteur sécuritaire : la mise en oeuvre du processus de désarmement, de démobilisation et de réinsertion (DDR) annoncé par le Président Karzai pour les prochaines semaines. Nous saluons le rôle moteur joué en la matière par l'ONU, le Japon, les États-Unis, le Royaume-Uni et le Canada, qui ont apporté les contributions nécessaires à la mise au point et à la mise en oeuvre de ces programmes de DDR.

L'un des facteurs d'insécurité les plus alarmants et les plus dangereux pour les efforts de renforcement des institutions et pour la primauté du droit en Afghanistan est la menace que constituent les stupéfiants. De surcroît, la criminalité organisée, le trafic de stupéfiants, la toxicomanie et l'abus de substances psychotropes sont en passe de devenir les plus grandes menaces actuelles à la prospérité et à la stabilité politique dans de nombreux pays du monde. Le lien entre le trafic de stupéfiants et d'autres phénomènes graves tels que le terrorisme, le blanchiment de l'argent et la contrebande ne doit pas être négligés.

Il est clair qu'aucun État ne peut agir isolément face à ces problèmes. Seule une action concertée, coordonnée et concrète de la communauté internationale dans son ensemble est en mesure d'y faire face. Le renforcement du rôle de l'ONU, puissant

instrument de coopération internationale pour lutter contre la menace de la drogue, est à cet égard particulièrement important et nécessaire.

L'Ukraine appuie la mise en oeuvre intégrale de la stratégie afghane de lutte antidrogue et du Pacte de Paris proposé par l'ONU dans le cadre de la Conférence sur les routes de la drogue partant de l'Afghanistan, tenue à l'initiative des Français. À n'en pas douter, les succès qu'obtiendra l'Administration afghane dans la lutte contre les stupéfiants seront intimement liés au succès du processus de paix dans son ensemble. La seule façon d'empêcher les cultivateurs de dépendre des stupéfiants pour leur subsistance est de leur fournir des cultures de rechange, des qualifications leur permettant de se tourner vers d'autres activités et des marchés sur lesquels ils puissent écouler leur production.

À cet égard, l'Ukraine appuie les propositions visant à mettre au point, sous l'égide de l'ONU, une stratégie internationale complexe de contre-attaque contre les stupéfiants provenant d'Afghanistan.

La sécurité, la bonne gouvernance et la reconstruction sont les problèmes les plus critiques auxquels se trouve confronté l'Afghanistan. Le Gouvernement ukrainien se déclare prêt à collaborer efficacement avec l'ONU et, au niveau bilatéral, avec l'Administration intérimaire, pour réaliser les objectifs fixés dans l'Accord de Bonn, et avec le Conseil de sécurité et les organismes et institutions des Nations Unies,

**Le Président** (*parle en russe*) : L'orateur suivant inscrit sur ma liste est le représentant de l'Inde. Je l'invite à prendre place à la table du Conseil et à faire sa déclaration.

**M. Gopinathan** (Inde) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, nous vous exprimons nos chaleureuses félicitations pour votre accession à la présidence du Conseil de sécurité pour le mois de juin. Le Conseil de sécurité et les États Membres de l'Organisation des Nations Unies profiteront pleinement de votre direction avisée du Conseil au moment où des questions complexes et délicates restent à l'ordre du jour des travaux du Conseil.

Il est tout à fait approprié que vous ayez choisi de tenir un débat public sur la situation en Afghanistan pour en faire l'événement majeur de votre présidence. En dépit de l'ampleur et de la complexité des divers

problèmes auxquels il fait face, l'Afghanistan, sous la direction du Président Hamid Karzai, a réalisé des progrès impressionnants dans la prise en charge des tâches de mise en place d'institutions nationales, de réconciliation politique et de reconstruction économique. Mais il est vital que l'Organisation des Nations Unies reste pleinement engagée s'agissant de suivre et d'appuyer les développements qui surviennent dans cette partie vitale du monde.

Nous croyons savoir que si les délibérations d'aujourd'hui portent essentiellement sur le problème des drogues en Afghanistan, le débat reste ouvert à l'examen de quelques-unes des autres questions urgentes concernant le pays.

Je voudrais d'abord traiter de la question des drogues en Afghanistan. L'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC) a, dans son rapport de février 2000 intitulé « L'économie de l'opium en Afghanistan : un problème international », attiré l'attention sur la grave situation résultant de l'accroissement obstiné de la culture des drogues et sur la menace qu'elle représente pour l'Afghanistan et la communauté internationale. Des années d'instabilité, de conflits internes, de mauvaise gestion des Taliban et de complicité de certains milieux dans le pays et à l'extérieur ont contribué à la situation actuelle où l'Afghanistan est apparu comme le plus grand producteur mondial d'opium illicite, représentant près des trois quarts de la production mondiale d'opium. Le rapport montre qu'au cours des deux dernières décennies, la production d'opium en Afghanistan a augmenté plus de 15 fois, avec une production atteignant 3400 tonnes en 2002.

Comme l'indique le rapport, l'économie basée sur l'opium en Afghanistan n'est pas un phénomène étendu à l'ensemble du pays mais se limite à certaines provinces qui continuent de défier l'interdiction de l'opium, promulguée par le Président Karzai en janvier 2002. Près de 80 % de l'ensemble de la production d'opium en Afghanistan proviennent exclusivement des provinces bordant les frontières sud et sud-est du pays. Cette petite zone est la source de près des trois quarts de l'héroïne vendue en Europe et pratiquement de la totalité de l'héroïne dans la Fédération de Russie.

Les drogues représentent 18 % du produit intérieur brut de l'Afghanistan. Le rapport de l'ONUDC cherche à souligner le fait que le problème des drogues en Afghanistan peut être rattaché à ses

racines socio-économiques. Le phénomène doit être traité sous plusieurs aspects, avec des mesures globales assurant un développement accéléré des provinces concernées, une alphabétisation plus poussée, enfin des possibilités d'emploi et des cultures de remplacement pour les fermes d'opium. Mais aucune de ces solutions à moyen et à long terme ne peut se concrétiser sans un environnement fondé sur la sécurité et la stabilité.

Les discussions à la Conférence de Paris sur les routes de la drogue de l'Asie centrale à l'Europe, tenue du 21 au 23 mai 2003, ont mis en relief le lien existant entre le trafic de drogues et le financement du terrorisme, et renforcé l'exigence d'une réponse urgente et coordonnée face au problème. Le fait que cette forme de narcoterrorisme ait souvent été parrainée par l'État ou appuyée par des agents de l'État non contrôlés ne l'a pas rendue plus facile à maîtriser.

L'Inde se félicite des efforts déployés par le Président Hamid Karzai et l'Administration intérimaire afghane pour mettre en application les décrets portant interdiction de la culture, de la production et du traitement de l'opium, y compris le trafic de drogues et la toxicomanie. Il s'agit d'un progrès qualitatif par rapport au régime des Taliban, qui a interdit la production avec l'intention de faire augmenter les prix. À cette fin, les Taliban non seulement ont négligé d'éliminer les énormes stocks accumulés d'opium et d'héroïne qu'ils contrôlaient, mais ont en outre permis que le commerce de facto des narcotiques continue. Le Président Karzai a indiqué que son gouvernement était prêt à traiter cette question avec sérieux. Sa décision doit être soutenue grâce à la volonté de la communauté internationale.

L'Inde se félicite de la contribution majeure de l'ONUDC et du Programme des Nations Unies pour le contrôle international des drogues, ainsi que des États agissant à titre individuel, en vue de contrer la menace des drogues en Afghanistan. La Déclaration commune publiée à l'issue de la sixième réunion du Groupe de travail indo-russe sur l'Afghanistan, tenue le 28 mars 2003, a exprimé une préoccupation face à la production accrue de narcotiques en Afghanistan et à leur trafic, et souligné la nécessité d'élaborer une stratégie globale, avec un rôle clef accordé aux Nations Unies dans ce processus. L'Inde reconnaît que la plupart de ces projets sont des plans à long terme, mais vitaux pour l'élimination durable des drogues.

Dans la déclaration sur l'Afghanistan faite à l'Assemblée générale le 6 décembre 2002, l'Inde a exprimé sa vive préoccupation au sujet des informations faisant état d'un accroissement de la culture du pavot en Afghanistan et du fait que l'élan vers la mise en place d'une stratégie de lutte contre les narcotiques s'était relâché. Nous avons souligné le rôle de la communauté internationale pour soutenir l'Afghanistan dans son effort de lutte contre la culture et le commerce des drogues, et les efforts nécessaires pour étendre les plans de développement aux différentes régions du pays.

Pour l'Inde, vu la gravité de la situation – ses dimensions et implications à l'intérieur et à l'extérieur de l'Afghanistan –, il est tout à fait urgent de traiter immédiatement de la question pour compléter d'autres programmes à long terme en application ou à l'étude. Certains éléments essentiels de cette stratégie pourraient porter sur l'affectation de ressources supplémentaires aux régions touchées du pays en vue de soutenir les efforts de sécurité en cours; le renforcement de la capacité du Gouvernement afghan de mettre en application son interdiction de la culture, de la production et du trafic de l'opium; l'identification et l'élimination de la chaîne de criminels transfrontaliers et de leurs soutiens impliqués dans l'offre et la vente de drogues, le blanchiment d'argent lié aux drogues, la fourniture d'armes, le terrorisme et l'immigration illégale; une meilleure coopération entre les pays concernés en matière d'échange d'informations, de questions juridiques et judiciaires, y compris l'extradition des trafiquants de drogue recherchés dans d'autres pays et des mesures d'interdiction; et une répression extrêmement ferme contre les seigneurs de la guerre concernés et les acteurs externes qui s'appliquent à faciliter ce commerce illégal.

L'Inde a pleinement appuyé les efforts internationaux visant à la reconstruction de l'Afghanistan et à sa renaissance comme nation pacifique, puissante, prospère, unie et indépendante. Nous prenons note des progrès réalisés dans l'application des dispositions de l'Accord de Bonn, et de la coordination des divers efforts internationaux visant le relèvement et la reconstruction du pays. L'accord atteint en mai 2003, qui permet à l'Administration afghane de centraliser la collecte des revenus, est une mesure importante pour la création d'une base de ressources indépendante et doit être

soutenu par les parties concernées. L'Inde appuie pleinement le gouvernement largement représentatif dirigé par le Président Hamid Karzai et apprécie ses efforts énergiques pour promouvoir la réconciliation nationale.

C'est pour atteindre cet objectif que l'Inde a fourni à l'Afghanistan une assistance globale qui dépasse 170 millions de dollars. Elle comprend un récent engagement de 70 millions de dollars destiné à moderniser et reconstruire une route importante reliant Delaram, en Afghanistan, à des installations portuaires situées en Iran. Nous avons également formé quelques 500 Afghans dans des disciplines telles que l'application des lois, le journalisme, l'aviation civile et aussi dans les domaines judiciaire, diplomatique et agricole. Malheureusement, des difficultés liées au transit ont empêché le don par l'Inde d'un million de tonnes de blé à l'Afghanistan. Mais une partie du blé a été transformée en biscuits de teneur élevée en protéines pour un programme alimentaire pour enfants et devrait suffire à répondre aux besoins d'un million d'élèves afghans durant six mois. Nous envisageons d'accroître ce genre d'aide.

La sécurité reste le défi le plus grave au processus de consolidation de la paix et de reconstruction économique en Afghanistan. Les rapports faisant état d'une instabilité croissante en Afghanistan, en raison de la dégradation de la situation sécuritaire, doivent être considérés avec fermeté et résolution par la communauté internationale avant que la situation ne devienne incontrôlable. Nous présentons nos sincères condoléances au Gouvernement et au peuple allemands pour la perte de quatre soldats lors du récent attentat terroriste à Kaboul. Cet incident ainsi que d'autres faits récents liés à la sécurité, tels que le meurtre en mars dernier de l'employé du Comité international de la Croix-Rouge, soulignent la nécessité croissante pour la communauté internationale de répondre aux menaces à la paix et à la stabilité régionales qui émanent d'activités terroristes dans la région.

Cette escalade peut être directement attribuée aux activités terroristes et subversives de plus en plus audacieuses entreprises par des éléments hostiles au Gouvernement afghan, notamment les vestiges des Taliban, Al-Qaida et ses complices, et à leurs efforts pour se réorganiser avec des soutiens extérieurs. L'Ambassadeur Brahimi, dans son dernier exposé au Conseil, le 6 mai, a exprimé ses préoccupations au

sujet d'informations faisant état d'éléments hostiles passant en Afghanistan par ses frontières est et sud. Des incidents plus récents ont démontré que les infiltrations par des groupes terroristes et extrémistes infiltrés en Afghanistan depuis ces zones ont pris pour cible des travailleurs humanitaires internationaux et les forces de la coalition dans le but évident de saboter les efforts visant à réaliser la réconciliation nationale par un processus politique et économique. D'importants efforts internationaux devront être nécessaires pour contrecarrer cette menace.

Le respect mutuel et la non-ingérence dans les affaires intérieures de l'Afghanistan sont cruciaux pour le retour de la paix et de la stabilité dans le pays. Il est par conséquent vital que les États signataires respectent leurs engagements en vertu de la Déclaration de Kaboul sur les relations de bon voisinage, signée le 22 décembre 2002. Pour veiller à cela, on pourrait notamment confier au Secrétaire général le rôle de contrôler le respect de la Déclaration par les États concernés. Le Gouvernement afghan pourrait également fournir des informations précieuses en vue de la mise en place d'un mécanisme de surveillance à cet effet.

Une autre mesure qui pourrait faciliter un environnement plus sûr en Afghanistan serait d'avancer rapidement dans la mise en place de structures nationales de sécurité, comme garantie de l'unité et la stabilité à long terme du pays. Ce processus doit être mené à bien de manière calibrée sans affaiblir les ressources et les forces actuelles. Parallèlement, les processus de désarmement et de démobilisation devraient continuer d'aller de l'avant.

Nous nous trouvons à un tournant décisif dans le processus d'instauration d'un Afghanistan stable et sûr. Il est, en conséquence, vital que la communauté internationale continue de participer avec détermination dans la tâche qui consiste à sortir l'Afghanistan de l'ère sombre du joug des Taliban pour le faire passer à la lumière d'un nouveau siècle caractérisé par un ordre stable et démocratique. Évoquant les responsabilités de la communauté internationale à cet égard, le Ministre des affaires étrangères de l'Inde a déclaré récemment qu'il ne sera pas permis aux forces de la terreur, aux forces de la nuit, aux forces de l'obscurantisme et de l'extrémisme de jeter leur ombre lugubre sur l'avenir du peuple afghan. À cette fin, la communauté internationale doit persévérer avec détermination, solidarité et générosité.

**Le Président** (*parle en russe*) : L'orateur suivant inscrit sur ma liste est le représentant de la Nouvelle-Zélande. Je l'invite à prendre place à la table du Conseil et à faire sa déclaration.

**M. McIvor** (Nouvelle-Zélande) (*parle en anglais*) : Nous voudrions tout d'abord remercier le Conseil de nous donner la possibilité de débattre d'une question de paix et de sécurité qui revêt une importance internationale majeure. La Nouvelle-Zélande considère comme absolument prioritaire sa contribution aux efforts de la communauté internationale pour aider au redressement de l'Afghanistan, au rétablissement de la sécurité et à la reconstruction de la société. Nous estimons que le rôle de l'Organisation des Nations Unies, par l'intermédiaire de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) est très important dans ce processus.

Nous avons entendu deux exposés, ce matin, sur la situation globale en Afghanistan et sur les défis posés par la culture et le trafic de drogues. L'excellent exposé de M. Costa nous a rappelé clairement la corrélation entre les facteurs économiques, politiques et sécuritaires qui contribuent à l'instabilité actuelle. S'attaquer à l'économie de la drogue est la première mesure indispensable pour contrecarrer tout éventail d'activités illégales. Le lien entre les drogues, l'autorité du gouvernement central, sa capacité à mettre en oeuvre les jalons clefs de l'Accord de Bonn et une sécurité accrue continuent de constituer des défis importants. Nous sommes très sensibles aux efforts de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime et à ceux des États Membres qui apportent des contributions importantes aux efforts d'élimination de la drogue en Afghanistan.

Pour ce qui est de la situation générale en Afghanistan, il a été encourageant de prendre connaissance des réalisations du gouvernement de transition depuis l'année passée. La création d'une Commission constitutionnelle et de la Commission indépendante afghane des droits de l'homme, le retour à l'école de près de 6 millions d'enfants et la réinsertion de 1,7 million de réfugiés dans les communautés sont tous des faits encourageants. Nous l'encourageons à progresser plus avant dans la mise en oeuvre des jalons clefs contenus dans l'Accord de Bonn, en particulier les préparatifs des élections nationales prévues pour l'année prochaine.

Nous avons été préoccupés par les attaques récentes contre la Force internationale d'assistance à la sécurité (FIAS) à Kaboul. Ces attaques renforcent l'importance de la consolidation des institutions nationales de sécurité et de l'appui à fournir à la FIAS et à l'Opération « Liberté immuable ».

Outre la fourniture de personnels à la FIAS et l'appui à l'opération « Liberté immuable » depuis la fin 2001, le Gouvernement néo-zélandais a récemment annoncé une nouvelle contribution à la reconstruction de l'Afghanistan. La Nouvelle-Zélande contribuera à l'une des équipes de reconstruction qui travaillent avec le gouvernement provisoire afghan en vue d'étendre son influence au-delà de Kaboul, d'améliorer la situation en matière de sécurité, de promouvoir l'effort de reconstruction, et de suivre et évaluer les efforts de réforme civile, politique et militaire grâce à un engagement communautaire. Si cela s'avère possible pour nous, cette contribution sera étendue à la direction d'une équipe de reconstruction au niveau des provinces. Cela sera complété par le déploiement de personnels de la Force de défense néo-zélandaise qui travailleront avec une équipe britannique pour fournir une formation en matière de commandement et de leadership à l'armée nationale afghane à Kaboul.

La Nouvelle-Zélande est parfaitement consciente de la nécessité d'apporter des améliorations tangibles à la qualité de vie du peuple afghan, tout en effectuant également des investissements à long terme dans le renforcement des capacités, grâce aux activités de reconstruction et de développement. Ces considérations ont été à la base de notre contribution à l'assistance humanitaire en Afghanistan.

Pour terminer, il reste vital pour la communauté internationale de réassurer le Gouvernement et le peuple afghans que nous avons l'intention de rester engagés dans les efforts d'assistance en matière de sécurité et d'aide humanitaire pour le redressement de leur pays.

**Le Président** (*parle en russe*) : L'orateur suivant inscrit sur ma liste est le représentant de la Colombie. Je l'invite à prendre place à la table du Conseil et à faire sa déclaration.

**M. Giraldo** (Colombie) (*parle en espagnol*) : Je voudrais tout d'abord vous féliciter, Monsieur le Président, de votre accession à la présidence du Conseil de sécurité pour le mois de juin.

La délégation colombienne souhaite exprimer sa solidarité avec le peuple afghan, victime de la violence endémique et de l'extrémisme religieux qui ont porté atteinte à ses droits fondamentaux. Le peuple colombien a souffert lui aussi de la violence provoquée par les groupes armés illégaux qui s'emploient à semer la terreur et la mort pour instaurer l'anarchie et empêcher le développement économique et social auquel ont droit tous les peuples du monde.

La Colombie, qui mène une lutte sans relâche contre les drogues illicites et le terrorisme, note avec une préoccupation particulière qu'au cours de l'année 2002, la production de pavot en Afghanistan a atteint des niveaux très élevés. La Colombie connaît bien la tâche ô combien difficile qui attend les autorités afghanes pour éradiquer les cultures illicites. En effet, il nous a fallu au fil des ans réaliser d'innombrables efforts et investir des centaines de millions de dollars dans l'éradication des cultures illicites dans notre pays. En 2002, nous avons finalement réussi à inverser la tendance à l'accroissement de ces cultures, qui pour la première fois dans l'histoire de notre pays ont enregistré une baisse de 30 %.

La communauté internationale a reconnu que le problème mondial des drogues et des délits connexes est l'un des plus graves fléaux dont souffre aujourd'hui l'humanité, et un défi aux proportions considérables. Au problème de santé publique que représente la consommation de la drogue et ses conséquences tragiques pour les familles et la société s'ajoute l'immense danger que représente ce problème pour la sécurité internationale. Les drogues illicites, le blanchiment d'argent et le trafic illicite d'armes constituent le triptyque redoutablement efficace de la criminalité internationale. Il est prouvé que les actions menées par les nations les plus touchées pour le combattre sont insuffisantes si la détermination de la communauté internationale tout entière ne se traduit pas par des résultats tangibles qui amènent, au travers de la coopération internationale, à détruire chacun de ces éléments.

Le problème mondial de la drogue et le terrorisme ont un lien chaque jour plus étroit. En effet, les groupes terroristes profitent non seulement de la manne financière que sont les revenus générés par la demande croissante de drogues mais participent aussi directement à cette activité perverse. Le cas, ces dernières années, de l'Afghanistan le démontre. Il existe des indices sérieux qui démontrent que

l'expansion alarmante des cultures illicites en Afghanistan et, par conséquent, du trafic d'opium, vers l'Europe principalement, est en train de renforcer les groupes extrémistes.

C'est pour cela que nous nous réjouissons de l'adoption aujourd'hui par le Conseil de sécurité d'une déclaration présidentielle reconnaissant le lien entre ces deux problèmes et soulignant le danger que représentent ces activités pour l'Afghanistan, pour ses pays voisins et pour le monde entier. Nous nous félicitons de l'appel lancé aux pays voisins et à la communauté internationale afin qu'ils intensifient leur coopération en matière de sécurité et de contrôle du trafic de drogues illicites, de leurs précurseurs et des délits connexes comme le blanchiment de l'argent. Nous reconnaissons la contribution des pays qui prêtent assistance à l'Afghanistan dans sa lutte contre le trafic illicite de drogues, et soulignons la nécessité de continuer à intensifier cette lutte. Nous nous associons à l'appel émis afin que le monde réduise la consommation de ces substances et offre aux paysans afghans de nouveaux programmes de développement avec des marchés ouverts à leurs produits.

L'Assemblée générale et le Conseil de sécurité ont à diverses reprises reconnu le lien entre le terrorisme international et le trafic de drogues. Dans la lutte contre ces phénomènes dangereux, la communauté internationale doit honorer de façon résolue son engagement, conformément au principe de la responsabilité partagée. Le problème mondial du trafic de drogues a dépassé le domaine de la santé publique et de la police, et est devenu une question de sécurité nationale, du fait de ses importantes répercussions sur la stabilité sociale, économique et politique des nations.

En tant que représentant d'une nation qui a souffert de l'alliance perverse entre le terrorisme et le trafic de drogues illicites, je souhaite formuler devant ce Conseil – dont la sagesse, je dois l'avouer, dépasse celle de mes propres paroles – une mise en garde fondée sur l'expérience. Les terroristes ne partagent pas nos valeurs. Pour eux, le trafic de drogues illicites n'est qu'un moyen efficace pour financer leurs actions. Par conséquent, nous ne pouvons nous permettre aucun répit dans nos efforts pour tarir toutes les sources de financement possibles du terrorisme, notamment au moyen du renforcement des systèmes législatifs, du contrôle bancaire efficace et de l'échange des informations au niveau international.

En Colombie, la funeste alliance entre le terrorisme et le trafic de drogues illicites s'avère manifeste. Les Fuerzas Armadas Revolucionarias de Colombia (FARC), guérilleros qui affirment lutter pour des causes politiques, ont commencé par lutter contre les organisations de trafiquants de drogues illicites et, peu après, ont cohabité avec elles, protégeant leurs cultures et leurs laboratoires en échange d'une rétribution, en argent ou en nature – en armes généralement. Par la suite, pratiquant la culture illicite, ils n'ont eu aucun scrupule à traiter la feuille de coca pour produire la pâte de base. Actuellement, les FARC raffinent cette dernière et achèment la cocaïne vers les lieux de consommation.

En conséquence, nous devons toujours avoir à l'esprit que l'association et la participation des terroristes au trafic de drogues illicites sont quasiment inévitables, qu'elles s'accroîtront avec le temps et rendront encore plus difficile l'élimination des ressources économiques du terrorisme.

Toutes les formes et manifestations du terrorisme posent un danger identique à la paix et à la sécurité internationales. Tous les terroristes partagent des objectifs et des moyens similaires. Ceux-ci sont contraires aux valeurs intangibles telles que la démocratie, les droits de l'homme, la tolérance, le règlement pacifique des différends et la liberté de conscience et d'expression. C'est pour cela que leurs buts sont peu ou prou les mêmes dans le monde entier, et c'est pour cela que leurs ennemis sont tous ceux qui conviennent de la nécessité absolue de défendre ces valeurs.

Au moment où l'ONU lutte contre le terrorisme d'Al-Qaida avec zèle et détermination, elle a aujourd'hui l'obligation d'intensifier ce pour quoi l'humanité lui sera à jamais reconnaissante, la lutte contre toutes les formes et manifestations du terrorisme, car elles sont des menaces graves à la paix et à la sécurité internationales. Par conséquent, ma délégation réitère l'attachement de la Colombie à la lutte qu'elle mène de front contre le terrorisme et accueille favorablement toute initiative qui pourrait contribuer à l'éradication de ce fléau. En ce sens, nous notons avec le plus grand intérêt la proposition récemment faite ici-même par le Président du Gouvernement espagnol de mettre à jour la résolution 1373 (2001) en étendant la portée de ses dispositions, ce qui permettrait de resserrer encore un peu plus l'étau de la communauté internationale autour de tous

ceux qui ont fait de la violence et de la terreur un mode de vie.

**Le Président** (*parle en russe*) : L'orateur suivant est le représentant de la Norvège. Je l'invite à prendre place à la table du Conseil et à faire sa déclaration.

**M. Kolby** (Norvège) (*parle en anglais*) : Aujourd'hui, les feux de l'actualité internationale ne sont pas braqués sur l'Afghanistan. Toutefois, il est crucial de ne pas détourner l'attention de l'Afghanistan. Des progrès remarquables ont été enregistrés depuis l'Accord de Bonn, mais il reste encore beaucoup à faire avant que ne règnent une paix et une sécurité durables.

La Norvège est convaincue que l'Organisation des Nations Unies devrait jouer un rôle clef dans le processus de reconstruction après le conflit. Nous appuyons donc pleinement l'approche intégrée adoptée par l'ONU en Afghanistan. En effet, la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) a assumé avec succès son rôle d'assistance – plutôt que celui de chef de file – dans le processus de développement. Nous donnons notre plein aval au travail accompli par M. Brahimi, Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afghanistan, et sommes heureux de constater les liens de coopération excellents qui existent entre l'Administration intérimaire de l'Afghanistan et le Représentant spécial.

La Norvège est profondément préoccupée par la détérioration de la sécurité en Afghanistan. La situation précaire en matière de sécurité – qui a entraîné le décès tragique de quatre membres allemands de la Force internationale d'assistance à la sécurité (FIAS), l'assassinat d'un membre du personnel du Comité international de la Croix-Rouge et plusieurs attaques perpétrées récemment contre des agents humanitaires civils – sape la possibilité de fournir une aide humanitaire à l'ensemble du pays. La FIAS est capitale pour maintenir la stabilité et la sécurité dans la région de Kaboul. La Norvège continuera à prendre part à cette opération ainsi qu'à l'Opération Liberté immuable.

Nous sommes convaincus qu'à long terme, la réussite de la mise en oeuvre, par les Afghans eux-mêmes, de la réforme du secteur de la sécurité est essentielle pour assurer le développement politique et économique véritables de l'Afghanistan avec l'aide de la communauté internationale. Nous avons noté avec intérêt les débats en cours sur la mise en place des

équipes de reconstruction au niveau des provinces en vue de renforcer la sécurité en Afghanistan. Il faut prendre soin de répondre aux préoccupations suscitées par la confusion des rôles entre ces équipes et les agents humanitaires civils. L'expansion de l'économie fondée sur la drogue constitue également une menace à la paix et à la stabilité, non seulement en Afghanistan, mais également dans l'ensemble de la région.

Les stupéfiants sont à juste titre qualifiés de cancer, et extirper ce cancer est vital pour nos sociétés. La Norvège se félicite de ce que le Président Hamid Karzai soit fermement engagé à mener cette lutte en Afghanistan en coopération avec la communauté internationale. Cette lutte exige que nous adoptions une approche multidimensionnelle. Les efforts déployés par le Royaume-Uni en tant que nation chef de file des donateurs participant à l'entreprise de lutte contre les stupéfiants sont fort louables.

Les Accords de Bonn prévoient un calendrier ambitieux pour l'adoption d'une nouvelle constitution qui protégerait les intérêts de tous les Afghans et Afghanes. Il est, à cet égard, crucial que le peuple afghan participe activement au processus de consultation le plus rapidement possible. La Norvège appuie ce processus par l'intermédiaire de la Commission constitutionnelle et en soutenant les organisations non gouvernementales qui facilitent les consultations avec la population au niveau local.

Les Afghans ont le droit de choisir leurs propres dirigeants, comme cela est clairement stipulé dans les Accords de Bonn. L'une des conditions préalables à la tenue d'élections libres et équitables est la situation sécuritaire, qui doit permettre à la population d'exprimer librement son opinion sans peur d'être intimidée ou persécutée. L'Organisation des Nations Unies a d'ailleurs convenu de jouer un rôle essentiel dans le cadre de la préparation de ces élections, ce qui est utile et ce dont nous nous félicitons.

Des progrès importants ont été réalisés récemment pour clarifier les relations entre le Gouvernement central et les provinces, notamment en ce qui concerne les douanes et les recettes fiscales. Nous appuyons vigoureusement les efforts déployés par l'Administration intérimaire afghane pour contrôler la perception des recettes nationales.

L'Afghanistan est l'un des principaux bénéficiaires de l'aide au développement fournie par la Norvège. La Norvège a promis une aide de 53 millions

de dollars à l'Afghanistan en 2003. Jusqu'à présent, 80 % environ de cette somme ont été versés ou engagés. La Norvège adopte donc une vision à long terme s'agissant de son engagement vis-à-vis de l'Afghanistan.

Il est indispensable que la communauté internationale respecte les promesses faites pendant le Forum sur le développement de l'Afghanistan, tenu en mars dernier, et qu'elle verse les sommes promises dans leur intégralité et aussi rapidement que possible.

La Norvège est un fervent partisan des mécanismes conjoints de financement, tels que le Fonds d'affectation spéciale pour la reconstruction de l'Afghanistan. Pour renforcer l'Administration intérimaire afghane, il est important que tous les principaux donateurs appuient également le budget national afghan à travers le Fonds d'affectation spéciale.

La Norvège se réjouit de constater que les autorités afghanes montrent le chemin en matière de coordination des donateurs grâce à la création d'un mécanisme du Groupe consultatif. Dans le même temps, nous insistons sur le fait qu'une action humanitaire souple et indépendante continue d'être indispensable.

Il existe un risque réel que le Processus de Bonn ne s'enraye si la sécurité ne s'étend pas aux provinces. Seul un engagement à long terme de la communauté internationale en Afghanistan nous permettra de parvenir à la paix, à la stabilité et au développement économique. La sécurité est la condition préalable la plus indispensable au développement positif de l'Afghanistan.

**Le Président** (*parle en russe*) : Le prochain orateur inscrit sur ma liste est le représentant de l'Ouzbékistan. Je l'invite à prendre place à la table du Conseil et à faire sa déclaration.

**M. Vohidov** (Ouzbékistan) (*parle en russe*) : Les récents événements ont prouvé de manière irréfutable les liens existant entre le terrorisme international et le trafic de drogues qui le finance. Les activités des trafiquants de stupéfiants sont étroitement liées à la contrebande d'armes, au trafic des êtres humains et au blanchiment d'argent. Tous ces crimes ne représentent pas seulement une menace économique et sociale, mais aussi un défi important posé à la sécurité des États.

La question du trafic de drogues inquiète tous les pays, tant ceux qui se trouvent sur les routes de l'offre

que les principaux pays consommateurs de drogues. Nous avons, à plusieurs reprises, appelé l'attention des membres du Conseil sur le fait que le volume de drogues transitant par les pays d'Asie centrale augmentait quotidiennement, ce qui a des conséquences sur les taux de toxicomanie en Asie centrale mais aussi bien au-delà.

S'agissant du transit des stupéfiants à travers les pays d'Asie centrale, il convient de reconnaître le lien indiscutable entre la culture du pavot et la production de drogue chez notre voisin, l'Afghanistan. Nous sommes hélas forcés de constater que le flux des drogues provenant d'Afghanistan ne diminue pas. En outre, de nombreux nouveaux laboratoires d'héroïne clandestins se sont installés dans le nord du pays avec l'appui des trafiquants de drogues internationaux, ce qui prouve que ces derniers ont réellement l'intention d'acheminer leurs produits par les pays d'Asie centrale.

En conséquence, nous appuyons vigoureusement la thèse selon laquelle la question de la production et du trafic de drogues en Afghanistan, en particulier de celles qui passent par le territoire des pays d'Asie centrale, doit demeurer une des priorités inscrites à l'ordre du jour de la communauté internationale. De même, il importe de mener à bien les efforts internationaux pour renforcer la stabilité et la sécurité en Afghanistan si l'on veut voir aboutir dans une large mesure la guerre contre la drogue.

À cet égard, je suis heureux de souligner la contribution du Gouvernement afghan à la lutte contre la production et le trafic de drogues. Nous saluons la création d'un Département antistupéfiants du Conseil national pour la sécurité. En insistant sur la grande importance des mesures prises par le Gouvernement afghan, nous aimerions attirer l'attention sur l'importance de l'aide de la communauté internationale à l'Administration afghane et aux structures afghanes nouvellement créées pour lutter contre la drogue.

Le lancement d'un nouveau projet visant à apporter une aide urgente à l'Ouzbékistan pour la reprise des contrôles au poste de Termez-Hayraton, à la frontière afghano-ouzbèke, figure également parmi les mesures positives prises pour relever les défis et lutter contre le trafic de drogues. Comme le savent les membres du conseil, Hayraton est un point clef sur la route internationale du trafic de drogues qui relie l'Afghanistan à l'Asie centrale. Cette route est très

utilisée par les trafiquants qui acheminent illégalement la majorité des stupéfiants provenant de l'Afghanistan.

Au cours de ces dernières années, les organismes chargés du maintien de l'ordre dans la République d'Ouzbékistan ont saisi plus de 50 tonnes de stupéfiants en transit, en particulier dans des voitures ou dans des trains. Dans la direction opposée, vers l'Afghanistan, on a saisi plus de 72 tonnes du précurseur illicite qu'est l'anhydride acétique. Nous sommes convaincus que la fourniture de matériel de haute technologie aux points de passage situés sur les 156 kilomètres de frontière commune à l'Ouzbékistan et l'Afghanistan renforcera l'efficacité des contrôles des marchandises qui entrent en Afghanistan et en sortent. Cela sera bénéfique non seulement aux pays d'Asie centrale, mais aussi à tous les États qui connaissent un afflux de drogues en provenance de ce pays.

Dans sa lutte contre la drogue, l'Ouzbékistan a bénéficié de la coopération des organisations internationales, notamment l'Organisation des Nations Unies, l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe, l'Organisation mondiale des douanes et Interpol. Je souhaite d'ailleurs exprimer ma reconnaissance à l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime et à ses branches régionales pour leurs activités. L'Ouzbékistan accorde une très grande importance aux programmes mis en oeuvre par ces organisations et par d'autres, telles que l'Organisation de coopération d'Asie centrale, l'Organisation de Shanghai pour la coopération et la Communauté d'États indépendants.

Hélas, force est de constater que ces nombreux programmes mis en place sous les auspices de diverses organisations internationales, ainsi que les mesures que nous pouvons prendre pour lutter contre la drogue en Asie centrale, ne sont pas bien coordonnés et bénéficient de ressources inadéquates sur les plans financier et logistique. Nous pensons qu'en lieu et place de ces programmes multiples, il faudrait prendre des mesures préventives visant à éliminer avant tout les sources mêmes de la terrible menace, dont la mise en oeuvre serait centralisée, claire, solide et planifiée.

À cet égard, je saisis cette occasion pour soulever la question de la création à Tachkent d'un centre régional d'information pour lutter contre la criminalité transfrontalière, dont l'une des principales priorités serait la lutte antidroque. Cette initiative a d'abord été

mise en avant par le Président de la République d'Ouzbékistan, M. Karimov, lors de la visite du Secrétaire général, M. Kofi Annan, en Ouzbékistan en octobre 2002. Nous espérons recevoir l'appui de l'ONU et des pays donateurs pour mettre cette initiative en oeuvre.

Nous espérons également que la présente séance relancera la lutte contre les drogues illégales et consolidera les efforts déployés par tous les pays pour arrêter et éliminer ce fléau. L'on ne pourra mettre un terme à la violence liée aux stupéfiants, l'un des défis dangereux posés à l'humanité, que si la communauté internationale dans son ensemble coordonne ses efforts.

**Le Président** (*parle en russe*) : L'orateur suivant inscrit sur ma liste est le représentant des Philippines. Je l'invite à prendre place à la table du Conseil et à faire sa déclaration.

**M. Manalo** (Philippines) (*parle en anglais*) : Je me réjouis, Monsieur le Président, de prendre la parole au cours de cette séance importante placée sous votre présidence. Nous sommes plus que certains que le Conseil aura un mois productif sous la direction de votre délégation. Nous souhaitons également féliciter la délégation pakistanaise et l'Ambassadeur Munir Akram d'avoir assuré, le mois dernier, une présidence active et excellente.

Nous saluons l'initiative prise par la présidence russe d'examiner la situation en Afghanistan afin de maintenir l'attachement indéfectible de la communauté internationale à ce pays. Ma délégation se félicite également des exposés faits précédemment aujourd'hui par le Secrétaire général adjoint, M. Guéhenno, et par M. Antonio Maria Costa sur la situation relative aux stupéfiants en Afghanistan.

Dix-huit mois après la réunion historique à Bonn, la communauté internationale continue d'appuyer la reconstruction de l'Afghanistan et sa réintégration dans la communauté internationale en tant que pays libre et démocratique. Au cours de cette période, nous avons pu constater des progrès considérables dans la mise en oeuvre du programme de Bonn, en particulier la convocation de la Loya Jirga, la mise en place d'un Gouvernement de transition dirigé par le Président Karzai, la création d'une monnaie nationale et la constitution de l'armée nationale afghane. En ce moment même, des consultations relatives à un projet de constitution et des préparatifs en vue de la

convocation de la Loya Jirga constitutionnelle en octobre de cette année pour préparer la voie aux élections de juin 2004 sont en cours.

Ma délégation note que le processus de reconstruction de l'Afghanistan est en bonne voie, ce qui est un hommage rendu aux efforts de la communauté internationale, en particulier à la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) et aux principaux acteurs qui assument des rôles de chefs de file dans des domaines clés tels que les stupéfiants – l'ONU; la réforme de la police – l'Allemagne; l'instauration de l'état de droit – l'Italie; le renforcement de l'armée nationale afghane – la France et les États-Unis; et la sécurité par l'intermédiaire de la Force internationale d'assistance à la sécurité (FIAS), sous le commandement du Royaume-Uni, de la Turquie et, actuellement, de l'Allemagne et des Pays-Bas. Il faut également signaler la contribution du Japon aux efforts de reconstruction.

Toutefois, la reconstruction de l'Afghanistan est loin d'être achevée. L'instauration de la sécurité, le relèvement de l'économie et la remise en état de l'infrastructure d'un pays ravagé par plus de 20 années de guerre exigent un engagement soutenu, allant bien au-delà de ce qui a été fait jusqu'à présent et bien au-delà des discours compatissants.

Ces derniers mois, le peuple afghan a manifesté son impatience croissante et une certaine déception face à l'absence apparente de progrès dans le pays et au niveau de la vie quotidienne. Les dividendes de la paix n'ont pas eu d'incidences sur la vie de nombreux Afghans. En même temps, les Taliban mènent actuellement un conflit dans le sud du pays, nuisant ainsi aux projets de reconstruction. La culture du pavot a augmenté. Pendant que nous notons les progrès réalisés pour canaliser les recettes du Gouvernement central, les seigneurs de guerre ou les chefs régionaux continuent de saper l'autorité du Gouvernement central, en particulier dans les provinces. Un moyen efficace de régler le problème des seigneurs de guerre serait de renforcer les mesures de désarmement, de démobilisation et de réinsertion (DDR). C'est pourquoi nous saluons les efforts faits en ce sens par le Japon.

Il est inquiétant de constater que la culture du pavot en Afghanistan a de nouveau augmenté l'année dernière malgré la prise de décrets interdisant cette culture. On se souviendra que la culture de l'opium en Afghanistan avait diminué de 91 % entre 2000 et 2001,

ce qui avait entraîné une baisse correspondante dans la culture mondiale du pavot de l'ordre de 30 %, d'après l'Office pour le contrôle des drogues et de la prévention du crime. Cependant, les chiffres indiquent aujourd'hui que la production de pavot en Afghanistan a atteint quelque 3 500 tonnes en 2002, ce qui a fait que les revenus provenant du trafic d'opium et d'héroïne ont quintuplé, voire décuplé.

Ainsi, même si les efforts pour réduire la culture du pavot sont importants, il faut également souligner qu'une des causes profondes de la dépendance à l'égard de cette culture est l'absence d'autres possibilités d'emplois productifs pour le peuple afghan en général. À cet égard, le processus de reconstruction joue un rôle vital. Si le rythme de ce processus ne s'accélère pas et si la croissance économique n'est pas soutenue et généralisée, il ne pourrait pas y avoir d'autre alternative viable à la poursuite de la culture du pavot.

Pour ce qui est de la sécurité, ma délégation se félicite de la décision prise par le Conseil de l'Atlantique Nord de maintenir et de renforcer son appui à la Force internationale d'assistance à la sécurité à partir d'août 2003. Toutefois, il est évident qu'il faut se pencher au plus vite sur la question de la sécurité à l'extérieur de Kaboul. Il faut accorder une attention prioritaire à la question du renforcement des Taliban dans le sud.

Pour ce qui est du financement de la reconstruction, les chiffres fournis indiquent que seule la moitié des annonces de contributions faites à Tokyo s'est matérialisée. Il faut intensifier les efforts pour atteindre les objectifs et honorer les promesses de la Conférence de Tokyo. Il faut souligner que les fonds pour la reconstruction viennent s'ajouter aux fonds fournis par les donateurs pour l'assistance humanitaire. Les fonds nécessaires pour les programmes de reconstruction à long terme, ainsi que pour les besoins immédiats de l'Administration intérimaire seraient de 50 % au moins inférieurs à l'objectif fixé.

Le Président Karzai a récemment estimé qu'il faudrait 15 à 20 milliards de dollars pour la reconstruction de l'Afghanistan au cours des cinq prochaines années. Même si cela semble représenter une somme énorme qui vient s'ajouter aux autres besoins de financement de l'Afghanistan, en particulier pour l'assistance humanitaire, la communauté internationale devrait, à notre avis, examiner ce besoin

à la lumière de la contrepartie que sont la paix et la sécurité et une élimination importante de la menace que représentent la drogue et la criminalité organisée y afférente.

La communauté internationale n'a pas ménagé ses efforts pour aider l'Afghanistan. Néanmoins, son aide doit se poursuivre et être renforcée. Le Gouvernement afghan a élaboré sa stratégie nationale de lutte contre la drogue, et nous pensons qu'il ne faut épargner aucun effort pour mettre efficacement en oeuvre cette stratégie.

**Le Président** (*parle en russe*) : L'orateur suivant inscrit sur ma liste est le représentant de la République de Corée. Je l'invite à prendre place à la table du Conseil et à faire sa déclaration.

**M. Chun** (République de Corée) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, la République de Corée se félicite de l'initiative que vous avez prise d'organiser ce débat public sur l'Afghanistan. Il est tout à fait opportun que le Conseil de sécurité appelle de nouveau l'attention de la communauté internationale sur la situation en Afghanistan. Je m'associe aux orateurs précédents pour remercier le Secrétaire général adjoint, M. Jean-Marie Guéhenno, et M. Antonio Maria Costa, pour les exposés extrêmement instructifs qu'ils ont faits ce matin.

L'Afghanistan a parcouru beaucoup de chemin depuis la conclusion de l'Accord de Bonn il y a un an et demi. Le calendrier politique énoncé dans l'Accord a, jusqu'à présent, été respecté. Nous notons les progrès encourageants réalisés dans les processus politiques de transition vers un Gouvernement afghan pluriethnique, à large assise et pleinement représentatif, et nous notons en particulier les travaux accomplis par la Commission constitutionnelle pour élaborer un projet de constitution et préparer les élections générales qui doivent avoir lieu l'an prochain. C'est également avec plaisir que nous notons que l'Administration intérimaire de l'Afghanistan a renforcé l'autorité gouvernementale dans l'ensemble du pays.

Nous pensons que cette évolution positive n'aurait pas été possible sans l'attachement constant de la communauté internationale au processus de paix en Afghanistan. À cet égard, mon gouvernement rend hommage à la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) que dirige le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Lakhdar Brahimi,

ainsi qu'aux membres qui participent à la Force internationale d'assistance à la sécurité et aux autres organismes internationaux qui jouent des rôles indispensables pour édifier un Afghanistan pacifique et démocratique.

Malgré quelques faits nouveaux encourageants, en particulier sur le plan du renforcement des institutions, il reste une série d'obstacles de taille sur la voie d'une paix durable en Afghanistan. La fragilité des conditions en matière de sécurité est le plus important d'entre eux, comme l'illustre le tragique incident terroriste perpétré contre des membres allemands du FIAS au début du mois. Mon gouvernement voudrait à cette occasion adresser ses sincères condoléances au Gouvernement allemand et aux familles endeuillées.

Les conditions de sécurité risquent de devenir de plus en plus précaires et de mettre le processus de paix à rude épreuve à l'approche des élections nationales prévues l'an prochain. C'est en effet dans la période pré-électorale, généralement, que tensions et rivalités entre factions et groupes ethniques concurrents se font de plus en plus aiguës et de plus en plus directes. L'amélioration des conditions de sécurité est également essentielle si l'on veut endiguer les forces centrifuges alimentées par le tribalisme et le jeu constant des factions, qui menacent la viabilité du processus de paix. À cet égard, on ne saurait trop insister sur un effort soutenu de la part de la communauté internationale en faveur de la réforme du secteur sécuritaire.

Un autre des problèmes connexes auxquels se heurte aujourd'hui le processus de paix afghan est le problème de la drogue, sur lequel porte aujourd'hui notre débat. Mon gouvernement partage la profonde préoccupation actuelle sur la nature et l'ampleur du problème des stupéfiants en Afghanistan, qui représente une grave menace pour le processus de paix afghan, et qui est encore plus lourd de conséquences pour la région.

La production et le trafic de stupéfiants sont depuis longtemps un facteur primordial des conflits intra-afghans, qu'ils alimentent et maintiennent. Nous pensons que la lutte contre ce secteur illégal de l'économie doit faire partie intégrante, à titre prioritaire, des efforts déployés par la communauté internationale pour appuyer le processus de paix afghan. À cet égard, nous sommes reconnaissants au

Royaume-Uni du rôle moteur qu'il a assumé à l'appui des efforts de lutte antidrogue du Gouvernement afghan, à l'Allemagne du sien dans la formation de la police, ainsi qu'aux efforts déployés par l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime pour renforcer les capacités de vérification du Gouvernement afghan. Nous sommes de ceux qui pensent que la campagne d'élimination des stupéfiants sera plus efficace lorsque l'on pourra conjuguer action de maintien de l'ordre de la police et possibilités de cultures – et par conséquent de revenus – de substitution pour les cultivateurs.

Nous pensons que les progrès tangibles obtenus au niveau de la reconstruction et du redressement économique sont cruciaux pour que le processus de paix devienne irréversible. Le peuple afghan ne jouira véritablement totalement des dividendes de la paix que lorsqu'il verra progresser la reconstruction et le développement économique du pays. La République de Corée est fermement engagée dans la reconstruction de l'Afghanistan. Nous sommes fiers de mener nos programmes d'aide à l'Afghanistan, en vertu de notre engagement de débloquer courant 2004 pour un montant de 45 millions de dollars, en dépit de notre situation financière difficile. Nous contribuons également aux efforts de consolidation des structures étatiques afghanes en matière de sécurité en envoyant des unités militaires de médecins et du génie en Afghanistan et en fournissant du matériel de télécommunications à l'armée nationale afghane. Mon gouvernement continuera à faire tout ce qui est en son pouvoir pour aider le peuple afghan à connaître enfin la paix, la prospérité et la démocratie.

L'appui non démenti de la communauté internationale est crucial pour le succès du processus de paix et de reconstruction afghan. Mais il ne saurait se substituer à la volonté et aux efforts des Afghans eux-mêmes et de leurs dirigeants, qui doivent s'aider eux-mêmes en reconstruisant leur pays.

**Le Président** (*parle en russe*): À l'issue de consultations entre les membres du Conseil de sécurité, j'ai été autorisé à faire, au nom du Conseil, la déclaration suivante :

« Le Conseil de sécurité se déclare à nouveau résolulement attaché à la souveraineté, à l'indépendance, à l'intégrité territoriale et à l'unité nationale de l'Afghanistan.

Le Conseil de sécurité souligne que la sécurité demeure un défi grave auquel se heurte l'Afghanistan. Le Conseil se déclare en particulier préoccupé par l'augmentation des attaques contre le personnel humanitaire international et local, les forces de la coalition, la Force internationale d'assistance à la sécurité et des cibles de l'Administration intérimaire de l'Afghanistan par les Taliban et d'autres éléments rebelles. À ce propos, il condamne dans les termes les plus énergiques l'attaque contre la Force internationale d'assistance à la sécurité qui a eu lieu à Kaboul le 7 juin. Le Conseil s'inquiète également des autres menaces à la sécurité, y compris du trafic illicite de drogues. Le Conseil souligne la nécessité d'améliorer la situation sur le plan de la sécurité dans les provinces et d'étendre l'autorité de l'Administration intérimaire de l'Afghanistan à tout le pays. Dans ce contexte, le Conseil insiste sur l'importance que revêt l'accélération de la réforme d'ensemble du secteur de la sécurité en Afghanistan et notamment le désarmement, la démobilisation et la réinsertion des anciens combattants.

Le Conseil se félicite aussi de la constitution et du déploiement d'équipes provinciales de reconstruction composées de civils et de militaires dans les provinces et encourage les États à appuyer la poursuite des efforts faits pour contribuer à l'amélioration de la sécurité dans les régions.

Le Conseil de sécurité estime que l'instauration de relations régionales et bilatérales constructives et mutuellement solidaires entre l'Afghanistan et tous les États, et en particulier ses voisins, sur la base des principes du respect mutuel et de la non-ingérence dans leurs affaires intérieures respectives, est importante pour la stabilité de l'Afghanistan. Le Conseil demande à tous les États de respecter la Déclaration de Kaboul sur les relations de bon voisinage (S/2002/1416) et d'appuyer l'application de ses dispositions.

Le Conseil de sécurité réaffirme les principes définis dans la Déclaration politique adoptée par l'Assemblée générale à sa vingtième session extraordinaire, notamment celui selon lequel la responsabilité de la lutte contre le problème mondial de la drogue est commune et

partagée et exige une démarche intégrée et équilibrée pleinement conforme aux buts et principes énoncés dans la Charte des Nations Unies et dans d'autres instruments de droit international.

Le Conseil est conscient des liens qui existent entre le trafic illicite de drogues et le terrorisme ainsi que d'autres formes de criminalité et des problèmes que pose ce genre d'activités en Afghanistan mais aussi dans les pays de transit, les pays voisins et les autres États touchés par le trafic de drogues provenant d'Afghanistan.

Le Conseil de sécurité exprime aussi l'inquiétude que lui inspire le risque croissant de propagation du VIH/sida lié à la toxicomanie dans la région et au-delà.

Le Conseil de sécurité souligne que, pour améliorer la sécurité, il faut poursuivre et coordonner les efforts pour lutter contre la production de drogues illicites dans le pays et le trafic illicite de stupéfiants au-delà de ses frontières. Le Conseil est conscient de ce que les efforts faits pour en finir avec le problème de la drogue provenant d'Afghanistan ne seront couronnés de succès que lorsqu'ils s'inscriront dans le cadre plus large des programmes de reconstruction et de développement en faveur du pays.

Le Conseil de sécurité est préoccupé de ce que, en dépit des efforts accomplis, les quantités d'opium produites illicitement en Afghanistan en 2002 atteignent de nouveau les niveaux élevés du passé. Le Conseil prend note avec préoccupation de la conclusion tirée de l'enquête d'évaluation rapide sur l'opium menée par l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDD) selon laquelle la culture du pavot aurait été observée pour la première fois dans plusieurs districts. Le Conseil souligne qu'il faut promouvoir la stratégie globale internationale, menée sous l'égide notamment des Nations Unies et d'autres instances internationales, en appui de la stratégie de l'Administration intérimaire afghane afin d'éliminer la culture illicite du pavot à opium. Le Conseil soutient également la lutte contre le trafic illicite de drogues et de précurseurs en Afghanistan et dans les États

voisins et les pays de transit, et notamment une coopération accrue entre eux en vue de renforcer les contrôles et d'enrayer la circulation des stupéfiants. D'importants efforts doivent en outre être faits pour réduire la demande de drogue à l'échelle mondiale afin de contribuer à l'élimination durable des cultures illicites en Afghanistan. Le Conseil se félicite des mesures d'envergure prises par l'Administration intérimaire de l'Afghanistan dans le cadre de sa Stratégie nationale contre la drogue et demande qu'une aide soit fournie dans le contexte de cette stratégie. Le Conseil se félicite également de l'adoption du Pacte de Paris (S/2003/641) lors de la Conférence internationale sur les routes de la drogue de l'Asie centrale à l'Europe, tenue à Paris les 21 et 22 mai 2003, et remercie le Gouvernement français d'avoir organisé cette manifestation.

Le Conseil de sécurité appuie l'engagement pris par l'Administration intérimaire de l'Afghanistan d'éliminer la production d'opium d'ici à 2013 et ses efforts pour appliquer les décrets interdisant la culture, la production et la transformation du pavot, y compris le trafic illicite de drogues et la toxicomanie.

Le Conseil de sécurité se félicite de la contribution importante apportée par l'ONUDD et note que les activités de l'Office en Afghanistan sont compromises, dans les régions de culture du pavot de ce pays, par l'absence des conditions générales de stabilité et de sécurité que la communauté internationale dans son ensemble devrait s'efforcer d'assurer. Le Conseil se félicite en outre des projets que mènent actuellement certains États pour contrer la menace des drogues en Afghanistan. La plupart des projets en question sont des projets à long terme, ce qui est vital pour éliminer les drogues de manière durable. Le Conseil souligne le besoin pressant de parvenir aussi rapidement que possible à une réduction significative et durable de la production d'opium en Afghanistan.

Le Conseil de sécurité estime qu'une coordination est nécessaire par l'entremise de la nation chef de file sur ce problème et tous les autres problèmes se posant en Afghanistan, et il exprime à cet égard sa gratitude au Royaume-Uni et à l'Allemagne pour l'action qu'ils ont menée

respectivement dans les domaines de la lutte contre les stupéfiants et de la police.

Le Conseil de sécurité est conscient des problèmes rencontrés par les pays voisins du fait de l'augmentation de la production d'opium en Afghanistan ainsi que des efforts faits par ces pays et par d'autres États pour interdire les drogues illicites.

Le Conseil de sécurité souligne qu'il faut promouvoir la réalisation effective de projets de lutte contre la drogue pour l'Afghanistan. Ces efforts peuvent être renforcés par la promulgation d'un programme d'action complet dans la région et dans les États de transit et de destination. Le Conseil note à cet égard l'existence de moyens de coordination puissants dans le cadre de l'ONUDC et il demande à toutes les parties concernées de coopérer avec cette institution afin d'adopter des mesures harmonisées dans ce domaine. Le Conseil prend note de l'appel lancé à toutes les parties concernées leur demandant d'adopter des mesures compatibles et harmonisées aux fins de l'action de détection et de répression des infractions et de lutte contre la drogue en appuyant la mise en oeuvre de la Stratégie nationale afghane de lutte contre la drogue et du "Pacte de Paris" qui a été appuyé par le Sommet du G-8 à Evian, le 3 juin 2003. Le Conseil prie instamment les États donateurs d'oeuvrer dans le cadre d'un tel processus de consultations pour maximiser les effets de leurs programmes d'assistance bilatéraux et multilatéraux.

Le Conseil de sécurité invite instamment la communauté internationale, en collaboration avec l'ONUDC et dans le cadre de la Stratégie nationale de lutte contre la drogue de l'Administration intérimaire de l'Afghanistan, à fournir une assistance à l'Administration intérimaire afghane dans certains domaines clés comme le développement des moyens de subsistance et marchés de substitution, l'amélioration des capacités institutionnelles nationales, le respect des interdictions frappant la culture du pavot et la fabrication et le trafic de drogues, la promotion de la réduction de la demande et l'utilisation efficace des méthodes de renseignement, en particulier la surveillance aérospatiale.

Le Conseil de sécurité engage la communauté internationale, en collaboration avec la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) et l'ONUDC, à encourager la coopération entre les pays concernés, notamment afin de renforcer les contrôles frontaliers, d'encourager les échanges d'informations entre services de sécurité et de répression compétents, de combattre les groupes se livrant au trafic de drogues et aux activités criminelles qui lui sont associées, en particulier le blanchiment d'argent, de mener des activités opérationnelles d'interdiction et de livraison surveillée, de favoriser la réduction de la demande, et de coordonner l'information et le renseignement pour que toutes les mesures prises en Afghanistan et au-delà des frontières de ce pays aient une efficacité maximale.

Le Conseil de sécurité invite le Secrétaire général à inclure, dans son prochain rapport au Conseil de sécurité et à l'Assemblée générale sur la situation en Afghanistan, un résumé des propositions formulées durant sa 4774e séance, le 17 juin 2003, et des observations et réactions des États Membres à ces propositions, et de présenter ses recommandations sur la question au Conseil de sécurité pour examen.

Le Conseil de sécurité décide de demeurer saisi de la question. »

Cette déclaration sera publiée en tant que document du Conseil de sécurité sous la cote S/PRST/2003/7.

Le Conseil de sécurité a ainsi achevé la phase actuelle de l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

*La séance est levée à 17 h 15.*